



Rapport final

AGID -Appui à la Gestion Intégrée des Déchets (ALG
14 020 11)

Algérie

27 février 2020



Table des matières

Table des matières	3
Acronymes	4
Fiche d'intervention	6
Appréciation générale.....	7
PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés	8
• Appréciation de la stratégie d'intervention.....	8
.1 Contexte.....	8
.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention.....	9
• Résultats atteints	10
.1 Matrice de monitoring	10
.2 Analyse des résultats.....	12
• Durabilité	16
• Enseignements	18
.1 Enseignements tirés	18
.2 Recommandations	21
PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)	24
• Suivi des décisions prises par la SMCL	24
• Dépenses.....	29
• Taux de décaissement de l'intervention.....	31
• Personnel de l'intervention	32
• Marchés publics	33
• Subsides	34
• Accords de coopération.....	35
• Équipements	36
• Cadre logique original tiré du DTF :	38
• Matrice de monitoring complète.....	52
• Outils et produits	59

Acronymes

AGID	Appui à la gestion intégrée des déchets
AND	Agence Nationale des Déchets
ATI	Assistant Technique International (Enabel)
ATN	Assistant Technique National (Enabel)
BE	Bureau d'étude
CET	Centre d'enfouissement technique.
CS	Convention spécifique relative à l'exécution du projet
CTS	Comité technique de suivi
COFIL	Comité de pilotage
DEEE	Déchets d'équipements électroniques et électriques
DEW	Direction de l'Environnement de Wilaya
DGEDD	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable(MEER)
DMA	Déchets ménagers et assimilés
DTF	Dossier technique et financier
DPEI	Direction de la Politique Environnementale Industrielle (MEER)
DPEU	Direction de la Politique Environnementale Urbaine (MEER)
ENABEL	Agence Belge de Développement (ex CTB)
EPIC	Entreprise publique à caractère industriel et commercial
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ICDI	Intercommunale de collecte et de valorisation des déchets ménagers de la Région de Charleroi
KEITI	Korean Environmental Industry and Technology Institute
INTRADEL	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois
MEER	Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables
MICL	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales
M&E	Monitoring et évaluation
MP	Marché public

PAPSE	Programme d'Appui à la politique Sectorielle de l'Environnement
PRCDE	Projet de Renforcement des Capacités dans le domaine de l'Environnement
PV	Procès-Verbal
RESREP	Représentant résident (Enabel)
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SG	Secrétaire Général
SNID	Système national d'information sur les déchets.
SNGID 2035	Stratégie nationale et plan d'action de la gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035
TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
TDR	Termes de référence

Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Appui à la gestion intégrée des déchets (AGID)
Code de l'intervention	Code Navision : ALG 14 020 11 Code DGD : 3016133
Localisation	Mascara, Mostaganem, Sidi Bel Abbes
Budget	Don belge : 11.000.000 € (reliquat anticipé 4.000.000 €) Contrepartie algérienne : 1 000 000 000 DA
Institution partenaire	Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables en partenariat avec le Ministère des Finances, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et le Ministère des Affaires Etrangère
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	28 décembre 2015 : signature de la convention spécifique 29 mars 2016 : 1 ^{ier} Comité de pilotage à Alger
Date de fin de la convention spécifique	30 juin 2019
Groupes cibles	Agence nationale des déchets, DEW des wilayas de Mascara, Mostaganem et Sidi Bel Abbes, EPIC de collecte et de gestion de CET des wilayas de Mascara, Mostaganem et Sidi Bel Abbes
Impact ¹	Réduire les pertes économiques et l'impact environnemental des déchets en contribuant au développement d'une meilleure gestion intégrée des déchets ménagers et spéciaux
Outcome	Contribuer au développement de filières de valorisation des déchets ménagers et spéciaux ainsi qu'à la prévention de la production des déchets à la source
Outputs	R1 : L'AND utilise de manière optimale les outils mis en place par le projet adaptés à sa mission et renforce son expertise en maîtrise d'ouvrage déléguée
	R2 : Les capacités communicatives, organisationnelles et techniques des acteurs impliqués dans la gestion intégrée sont renforcées dans la zone pilote
	R3 : des filières de valorisation des déchets ménagers et assimilés ainsi que pour les déchets spéciaux sont développés dans la zone pilote
	R4 : Les CET dans la zone pilote sont gérés suivant les bonnes pratiques
Budget total de l'intervention	+/- 18.000.000 €
Période couverte par le rapport	1 janvier 2016 au 30 mars 202

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
<p>Le projet AGID était un projet ambitieux disposant de moyens financiers considérables à engager sur une courte durée avec deux axes principaux: le renforcement des capacités et la mise en place d'infrastructures industrielles de valorisation (tri /compostage) dans les 3 wilaya de la zone d'intervention. Chaque centre de tri a été conçu pour traiter une quantité de 100 tonnes de déchet sur une période de 8 heures, soit la production d'environ 125.000 habitants.</p> <p>Malgré les efforts consentis par Enabel pour maintenir une équipe réduite à Oran après la fin de la CS, on pouvait constater au 30 novembre qu'un seul centre de tri a été installé mais n'est pas encore en service . Cette situation s'explique par le retard pris au niveau du génie civil et aux travaux connexes (électricité, eau, accès) et tient à des raisons internes à la partie algérienne. Enabel a été ainsi contrainte de mettre un terme anticipé au contrat pour l'installation et l'appui à la mise en service des équipements de tri. Du côté algérien, les travaux de génie civil se poursuivent à Mascara et à Mostaganem.</p> <p>Par ailleurs, le projet aura permis à l'AND et aux acteurs "déchets" dans les wilayas (DEW, EPIC, société civile) de collaborer sur le terrain et d'acquérir de l'expérience avec les outils développés par le projet (SNID, kit de sensibilisation, volumétrie, etc). Deux partenaires belges du secteur des déchets sont également intervenus dans les wilayas. Cela a induit un processus d'apprentissage multipartite dont le résultat peut à présent transposé à l'ensemble du territoire algérien.</p> <p>Au final, s'il n'y a pas lieu de remettre en cause l'objectif et les résultats assignés au projet, il est cependant regrettable de constater que les centres de tri n'ont pas pu être mis en service. La manière d'y parvenir reste à définir .</p>	
Notez votre appréciation générale de l'intervention:	Notez votre appréciation générale de l'intervention:
Projet pas abouti mais riche en enseignements	
Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution ENABEL
<p style="text-align: center;">Karim Ouamane Directeur Général de l'AND</p>	<p style="text-align: center;"> Frédéric de Hemptinne ATI, Enabel</p>

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
<p>Le projet AGID était un projet ambitieux disposant de moyens financiers considérables à engager sur une courte durée avec deux axes principaux: le renforcement des capacités et la mise en place d'infrastructures industrielles de valorisation (tri /compostage) dans les 3 wilaya de la zone d'intervention. Chaque centre de tri a été conçu pour traiter une quantité de 100 tonnes de déchet sur une période de 8 heures, soit la production d'environ 125.000 habitants.</p> <p>Malgré les efforts consentis par Enabel pour maintenir une équipe réduite à Oran après la fin de la CS, on pouvait constater au 30 novembre qu'un seul centre de tri a été installé mais n'est pas encore en service . Cette situation s'explique par le retard pris au niveau du génie civil et aux travaux connexes (électricité, eau, accès) et tient à des raisons internes à la partie algérienne. Enabel a été ainsi contrainte de mettre un terme anticipé au contrat pour l'installation et l'appui à la mise en service des équipements de tri. Du côté algérien, les travaux de génie civil se poursuivent à Mascara et à Mostaganem.</p> <p>Par ailleurs, le projet aura permis à l'AND et aux acteurs "déchets" dans les wilayas (DEW, EPIC, société civile) de collaborer sur le terrain et d'acquérir de l'expérience avec les outils développés par le projet (SNID, kit de sensibilisation, volumétrie, etc). Deux partenaires belges du secteur des déchets sont également intervenus dans les wilayas. Cela a induit un processus d'apprentissage multipartite dont le résultat peut à présent transposé à l'ensemble du territoire algérien.</p> <p>Au final, s'il n'y a pas lieu de remettre en cause l'objectif et les résultats assignés au projet, il est cependant regrettable de constater que les centres de tri n'ont pas pu être mis en service. La manière d'y parvenir reste à définir .</p>	
Notez votre appréciation générale de l'intervention:	Notez votre appréciation générale de l'intervention:
Projet pas abouti mais riche en enseignements	
Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution ENABEL
<p style="text-align: center;">Karim Ouamane Directeur Général de l'AND</p>	<p style="text-align: center;">Frédéric de Hemptinne ATI, Enabel</p>

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

• Appréciation de la stratégie d'intervention

.1 Contexte

Contexte Institutionnel :

Le portefeuille « environnement » a été attribué à différents ministères durant la préparation et la mise en œuvre du projet AGID entre 2014 et 2019. Cela a entraîné un certain nombre de restructurations au sein du Ministère en charge de l'environnement (i.e. la désignation du DGEDD). Cela a créé à certain moment un ralentissement dans la prise de décision ou l'engagement de la contrepartie algérienne.

Contexte Enabel

Deux points importants ont à relever

- La transformation de la Coopération Technique Belge en Enabel n'est pas qu'un changement de nom mais a mené à un nouveau contrat de gestion. De nouveaux outils (notamment informatiques) ont été développés et utilisés dans le cadre du projet avec plus ou moins de succès (notamment l'ERP)
- Depuis août 2014, il n'y a plus de représentant résident d'Enabel en permanence à Alger. La poste a été reprise soit par un « operational manager » travaillant au siège soit par le représentant résident du Maroc. La distance et le fait que la personne a changé trois fois ont posé quelques difficultés pour établir une relation de proximité avec les responsables du Ministère de l'Environnement et les autorités des Wilaya.

Contexte de la gestion des déchets en Algérie

Le projet AGID s'est déroulé en parallèle avec d'autres projets financés par l'Union Européenne, la GIZ et le KEITI. Des échanges d'expérience ont eu lieu de manière régulière sur une base informelle.

Avec le PAPSE, une collaboration plus formelle a été mise au niveau du traitement des données relatives aux déchets dans le cadre du déploiement du SNID et de l'élaboration de la SNGID 2035.

.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Les principaux changements intervenus ont porté sur les points suivants :

- Réduction de la durée du projet de 6 ans à 3.5 années : En mai 2015, le gouvernement belge a décidé de revoir la liste des pays partenaires de la coopération belge et de se concentrer sur les pays les plus vulnérables. Ainsi, l'Algérie et 5 autres pays sont sortis de la liste des pays partenaires. Pour l'ensemble de ces pays, il a été décidé de clôturer l'ensemble des activités au 30 juin 2019. Au moment où cette décision a été prise, le DTF venait d'être finalisé et il a fallu l'adapter dans l'urgence à ces nouvelles circonstances.
- Octroi d'un subside à l'AND pour ouvrir une antenne régionale à Oran : le premier COPIL s'est penché sur le recrutement des ATN employés par le projet. La question s'est posée de savoir comment capitaliser le savoir-faire acquis dans la mise en œuvre du projet AGID. Sur base de quoi il a été décidé d'octroyer un subside à l'AND pour qu'elle recrute 6 jeunes cadres et les fasse travailler sur le terrain avec les ATN du projet. Par la suite, l'AND sera en mesure de les conserver parmi son personnel.
- Montant de la contribution : Dans le cadre d'une politique globale d'austérité en Belgique, Enabel a été contrainte en 2017 de revoir ses engagements budgétaires à la baisse. En ce qui concerne le projet AGID, cela l'a conduit à anticiper un reliquat de 4 millions d'Euro compte tenu des engagements pouvant être réalisés d'ici la clôture prévue au 30 juin 2019. En pratique, cet épisode n'a guère eu d'influence sur la mise en œuvre du projet vu que le temps était trop court pour engager toutes les activités reprises dans le cadre logique.
- Prolongation d'une équipe de projet réduite pour une période de 5 mois : Afin de parvenir à la mise en service des installations de tri et de compostage, Enabel a décidé 3 mois avant l'expiration de la CS de maintenir une équipe de projet réduite sur ses fonds propres jusqu'au 30 novembre 2019. Cette échéance a été fixée sur base des engagements pris par la partie algérienne.
- L'ATI en charge du projet AGID demeure employé au siège d'Enabel jusqu'au 31 mai 2020 de manière à pouvoir superviser les dernières opérations de clôture du projet.

• Résultats atteints

.1 Matrice de monitoring

Résultats / Indicateurs	baseline	Cible finale	Valeur finale	Commentaires
IMPACT : Réduire les pertes économiques et l'impact environnemental des déchets en contribuant au développement d'une meilleure gestion intégrée des déchets ménagers et spéciaux				
OUTCOME : Contribuer au développement de filières de valorisation des déchets ménagers et spéciaux ainsi qu'à la prévention de la production des déchets à la source				
Mostaganem	0.58	2-3	1.05	CAPSCAN
Mascara	0.9	3	1.35	CAPSCAN
Sidi Bel Abbès	0.61	2-3	0.9	CAPSCAN
OUTPUT 1: L'AND utilise de manière optimale les outils mis en place par le projet et adaptés à sa mission et renforce son expertise en maitrise d'ouvrage				
IOV1 : Développement du SNID	Non	Oui	Oui	Y compris le data center
IOV 2: Nombre de cadres de L'AND (Alger et Oran) ayant participé à des missions d'appui dans le cadre du projet	0	/	29	Sur base des perdiems
IOV 3 Jours de mission effectués par le personnel de l'AND dans le cadre des missions d'appui aux collectivités locales	0	/	544	Sur base des perdiems
IOV 4 : Développement de services de proximité au profit des collectivités locales	Oui	Oui	Oui	L'antenne est pérennisée
OUTPUT 2 : Les capacités communicatives, organisationnelles et techniques des acteurs impliqués dans la gestion intégrée des déchets sont renforcées dans la zone d'intervention				
IOV 5 : Les coûts pour la collecte et le traitement des DMA sont quantifiés	Non	Oui	Non	Collecte des données
IOV 6 : Jours de consultance pour appuyer la collecte des DMA	0	/	33	
IOV 7 : Nombre de partenariats avec des opérateurs déchets ménagers en Belgique	0	3	2	
IOV 8 : Niveau de progrès accomplis dans l'amélioration du service collecte	Non	Oui	Non	Collecte des données
IOV 09 : Nombre de prescripteurs d'opinion impliqué dans le projet pour faire évoluer le comportement des ménages	0	/	45	13 grappes
IOV 10 : Nombre d'événements de grande envergure lancés avec l'appui du projet	0	1	6	
IOV 11 : Jours de consultance mobilisés pour appuyer les prescripteurs d'opinion	0	/	111	
IOV 12 : Le nombre de kits de sensibilisation mis à disposition	0	13	13	Remis aux DEW

Résultats / Indicateurs	<i>baseline</i>	Cible finale	Valeur finale	Commentaires
par le projet				
OUTPUT 3 : Des filières de valorisation des déchets ménagers et assimilés ainsi que pour des déchets spéciaux sont développées dans la zone d'intervention				
IOV 13 : Pourcentage de la population de la wilaya desservie par la collecte sélective	0	0	0	
IOV 14 : Quantité de déchets transitant par la station de transfert de Mascara	0	0	0	Route d'accès
IOV 15 : Quantité de déchets transitant par le centre de tri des 3 wilayas (capacité 100 tonnes en 8 heures)	0	0	0	Pas en service
IOV 16 : Quantité de déchets transitant par la plateforme de compostage des wilayas	0	0	0	Pas en service
IOV 17 : Jours de consultance mobilisée par le projet pour la conception de l'infrastructure (y compris la caractérisation des déchets)	0	/	97	
OUTPUT 4 : Les CET dans la zone d'intervention sont gérés suivant de bonnes pratiques				
IOV 18 : Jours de consultance pour l'appui à l'exploitation des CET	0	/	161	
IOV 19 : Le nombre d'entrée dans de nouveaux casiers effectués avec l'appui du projet	0	03	03	
IOV 20 : Le pourcentage des CET expertisés dans la zone d'intervention	0	100%	100 %	
IOV 21 : Le pourcentage des CET cartographiés (Gaz, volumétrie) dans la zone d'intervention	0 %	100%	80%	
IOV 22 : Le nombre de CET bénéficiant d'un accord avec l'ONA pour le traitement de lixiviats	0	3	1	

.2 Analyse des résultats

.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact (impact potentiel) ?

L'intervention avait réellement le potentiel de faciliter la transition vers un nouveau modèle de gestion des déchets ménagers basé sur la valorisation au lieu de la mise en décharge compte tenu du fait que :

- L'intervention aura pu mettre en service une exploitation complète (centre de tri et plateformes de compostage) à une échelle industrielle (la quantité de déchets traités par centre sur une période de 8 heures sera l'équivalent de la production journalière de +/- 125.000 habitants) dans trois wilayas. En plus le fait de pouvoir travailler en parallèle dans 3 wilayas doté d'équipements similaires auraient permis de lancer un formidable processus d'apprentissage. Malheureusement ce objectif n'a pas été atteint vu les retards au niveau des travaux de génie civil incombant à la partie algérienne.
- L'intervention a développé plusieurs outils de gestion, notamment le SNID, qui permettront aux autorités algériennes de mieux maîtriser les flux des différents déchets et de planifier les besoins en matière d'infrastructure pour la valorisation et l'élimination sans risque des déchets sur différentes échelles temporelles et géographique.

Le projet AGID avait essentiellement une valeur de démonstration : c.-à-d. prouver que la transition vers un nouveau modèle de gestion des DMA est possible. Une telle transition demande du temps et des efforts supplémentaires pour trouver des solutions adaptées aux problèmes qui n'ont pas pu être réglé dans le cadre de l'AGID (i.e. introduction de la collecte sélective des DMA, émergence d'un secteur industriel du recyclage). Néanmoins, si l'intervention parvient à démontrer à grande échelle le bon fonctionnement de l'infrastructure de valorisation, cela constituera un signal d'encouragement très fort pour l'ensemble des acteurs concernés et une vitrine pour l'ensemble de l'Algérie (notamment pour les wilayas qui voudraient répliquer le concept).

.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez

Force est de reconnaître que l'outcome assigné au projet, notamment en termes d'infrastructure, a été défini de manière extrêmement ambitieuse aux limites de temps qui ont été imposées pour la réalisation du projet. Le fait de vouloir mettre en place 3 centres de tri et 3 plateformes de compostage sur un territoire aussi grand (plus de la moitié de la superficie de la Belgique) est sans précédent en Algérie pour un projet de coopération.

En dépit du maintien par Enabel d'une équipe réduite à Oran aucun centre de tri , ni aucune plateforme de compostage n'était entrée en service au 30 novembre 2019. Etant donné le manque de visibilité sur la manière dont la partie algérienne comptait terminer les travaux lui incombant, Enabel a été contraint au 15 novembre 2019 de mettre un terme anticipé au contrat liant au fournisseur d'équipement. L'installation des équipements à Mostaganem et à Mascara et l'appui à la mise en service pour les 3 centres ne pourront donc pas voir lieu dans le cadre du projet AGID. En dépit de la clôture du projet AGID, la partie algérienne poursuit les travaux de génie civil.

Il est à souligner que le vrai changement au niveau de la gestion des déchets surviendra lorsque l'infrastructure sera en route et que les opérateurs algériens commenceront à maîtriser son fonctionnement et les implications que cela comporte au niveau de la collecte des DMA. Cela exigera encore beaucoup de temps et d'efforts pour que l'ensemble du dispositif atteigne sa vitesse de croisière.

Par ailleurs, l'intervention a principalement mis l'accent sur la valorisation des déchets ménagers au détriment de la prévention à la source et des déchets spéciaux. C'est un choix qui a été délibérément fait de concert avec les partenaires algériens en juin 2016 lorsque le plan opérationnel a été élaboré.

.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

- Output 1 - renforcement des capacités de l'AND : Dès l'étude de base, les activités ont été recentrées sur un nombre limité de priorités concentrées sur les aspects « métiers ». Au cours du projet, il a été décidé de ne pas entamer de travaux pour certaines activités (centre de documentation, appui aux communes) pour des raisons liées au manque de temps et ou la complexité de la problématique. Pour le reste toutes les activités ont permis d'atteindre le résultat escompté.
- Output 2- renforcement des capacités des acteurs locaux : Lors de la base, les priorités ont également été recentrées autour des aspects métiers comme pour l'output n°1. La priorité a été donnée à la sensibilisation et à la collecte des DMA. Ce dernier point est certainement le maillon faible de la gestion intégrée des déchets ménagers. Le projet a rencontré d'énormes difficultés à ce sujet vu la difficulté à accéder aux données sur l'utilisation des camions de collecte et sur le service réellement prestés au niveau du secteur collecté. E En dépit de résultats réellement positifs obtenus par le projet, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine..
- Output 3 – infrastructure de valorisation: un effort considérable a été investi tant par les parties belge (acquisition, importation et installation du matériel) qu'algérienne (travaux de génie civil pour la construction et l'aménagement du site). Malgré cela on note d'important retard de sorte que la mise en service ne pourra être envisagée qu'à partir du début 2020. Faute de temps et de proximité avec les acteurs locaux, le projet n'a pas mené d'actions visant à introduire la collecte sélective.
- Output 4 – exploitation des CET : Là aussi, les activités ont été recentrées sur un nombre limité de priorités durant la base. Tous les résultats escomptés ont été atteints à l'exception de l'appui à la conception de CET pour lequel la demande des partenaires algériens a été moins forte qu'anticipée.

.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

Au terme du projet, la pertinence des outputs n'est absolument pas remise en question par rapport à l'atteinte de l'outcome. Il n'y a pas de regret à avoir de ce côté-là. La question serait plutôt de savoir si tous les outputs fournis par le projet auraient été suffisants pour atteindre l'outcome, tant celui-ci était ambitieux .

Dans tous les cas, il est certain que l'infrastructure de valorisation permettra (lorsqu'elle sera en place) de démontrer le bienfondé d'une approche basée sur le tri et le compostage à grande échelle et au niveau de trois wilayas. Par ailleurs des outils comme le SNID vont introduire une nouvelle façon de travailler entre les principaux intervenants (DEW, MEER, AND, EPIC) et devrait permettre aux autorités d'acquérir une meilleure maîtrise des flux et des besoins.

.2.5 Appréiez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?

- Sensibilisation des décideurs à la problématique des déchets ménagers : la question des déchets ménagers figure en bonne place sur l'agenda politique non seulement pour des raisons liées à la protection de l'environnement et à la qualité de du cadre de vie en milieu urbain mais aussi à cause des perspectives qu'elles offrent en matière de création d'activités économiques et de réduction de la facture d'importation. Toutefois les autorités algériennes n'ont peut-être pas suffisamment conscience de la distance à parcourir tant sur le plan des mentalités que des changements organisationnels. De ce point de vue il y a de nombreux enseignements à retirer du projet AGID.
- Mobilisation intersectorielle de l'ensemble des acteurs : Il y a toute chaine d'acteurs qui doivent intervenir pour redonner de la valeur aux déchets valorisables et pouvoir les réinjecter dans le circuit économique. De nouveaux acteurs issus du monde de l'industrie, des Finances et de l'Economie Sociale doivent encore trouver leur place dans le système en Algérie. Cela va demander un énorme effort de coordination pour forger un consensus entre toutes les parties autour d'objectifs communs. Dans le cadre du projet AGID, plusieurs activités ont fourni l'occasion de faire collaborer différents acteurs de manière concrète sur le terrain (campagne de sensibilisation, séminaire de formation).
- Maîtrise des aspects métiers. La gestion des déchets ménagers intègre plusieurs métiers (communication, logistique, exploitation d'infrastructure, industrie, etc.) et fait appel à un vaste panel de compétences techniques, managériales et relationnelles. Le fait que le projet AGID se soit focalisé sur les aspects opérationnels malgré d'évidentes difficultés est le gage de l'importance accordée aux connaissances « métier ». Lorsque l'infrastructure de valorisation sera en service, il sera important de maintenir la liaison entre les acteurs de wilayas afin de partager le retour d'expérience et favoriser les différents apprentissages. Il est également à noter que les accords de collaboration avec les opérateurs publics belges de la gestion des déchets se sont révélés particulièrement efficaces pour le transfert de ce type de connaissances.
- Maîtrise de l'information : On ne peut gérer que ce que l'on est capable de mesurer. Les données (i.e. le big data) sont aujourd'hui considérées de manière unanime comme un capital à exploiter à travers un système centralisé permettant à de nombreux utilisateurs d'y apporter leur contribution et, en même temps d'en tirer profit. Face à cette situation le projet a développé des outils qui permettent soit d'acquérir une information de meilleure qualité, soit de la traiter de manière plus efficace.

.1.1 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs?

- Collaboration des acteurs sur le terrain : Le projet a donné l'occasion aux différents acteurs de travailler ensemble sur le terrain. Cela a permis à l'AND d'ouvrir une première antenne régionale dans la région Ouest dont les cadres ont été formés sur le terrain lors de missions d'appui au profit des acteurs de wilayas. Le renforcement des capacités professionnelles de l'AND a été ainsi validée sur le terrain au côté des DEW, ses principaux partenaires.
- Collecte des déchets : les difficultés concernant l'optimisation de collecte des DMA ont été largement sous-estimées lors de la formulation. En réalité les problèmes se situent en dehors du cadre du projet car elles touchent à l'organisation des EPIC (ressources humaines, gestion des moyens matériels, etc) et aux relations institutionnelles entre les communes et l'EPIC chargé de la collecte

.1.2 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

L'intégration des thèmes n'a guère reçu d'attention dans le cadre de la stratégie faute de temps. Cependant différents contacts ont été établis, notamment avec les acteurs de la société civile et pourraient être mis à profit pour des actions ultérieures.

.1.3 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?

- Etude de baseline: Quasi immédiatement après le démarrage du projet, cette étude a été menée dans les 3 wilayas en collaboration avec l'AND. Alors qu'Enabel avait déjà réalisé des projets sur la Wilaya de Mascara, elle ne connaissait pas le terrain dans les wilayas de Mostaganem et de Sidi Bel Abbès. La baseline a permis en juin 2016 de focaliser les priorités du projet compte tenu des circonstances et de mettre d'accord tous les principaux intervenants (MEER, DEW, AND, Enabel) sur un plan opérationnel valable pour toute la durée du projet. Ce plan a constitué une des principales références du projet et a été restructuré en octobre 2017 au tour de 6 priorités compte tenu du temps restant. Il est à noter que l'étude de baseline n'a pas permis d'aboutir à une matrice de monitoring et qu'il a fallu beaucoup de travail pour arriver au modèle présenté en annexe.
- Evaluation à mi-parcours: cette évaluation a eu lieu en octobre 2017. Beaucoup d'efforts ont été investis dans cette évaluation mais les résultats n'ont été acceptés par Enabel qu'en avril 2014. Les résultats étaient trop faibles et sont arrivés trop tardivement. L'incompétence du consultant n'explique pas tout. Il faut également tenir compte de la complexité du projet.
- Evaluation finale: l'évaluation finale a conduit Enabel à maintenir une équipe réduite de projet sur place jusqu'au 30 novembre 2019. En effet, compte tenu que les planning fournis par la partie algérienne, un démarrage des trois installations pouvait être envisagé au mois de septembre 2019.

En dehors de cela, le projet a bénéficié de plusieurs missions de backstopping de la part du siège d'Enabel. Cela s'est avéré bien utile compte tenu de l'absence de ResRep sur place. Outre les aspects administratifs, ces missions ont également portés sur les aspects techniques.

• Durabilité

.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

A ce stade, la viabilité économique ne peut être qu'estimée car les installations ne sont pas encore en service. Cependant les calculs théoriques réalisés en étroite collaboration avec la partie algérienne ont montré que le binôme "centre de tri + plateforme de compostage" formait un ensemble rentable même si l'on inclut les coûts d'amortissement des investissements.

Le principal levier pour améliorer la rentabilité se situe au niveau de la collecte. En effet si une collecte sélective est mise en place, elle permettra d'envoyer directement la fraction organique vers la plateforme de compostage sans passer par le centre de tri. Or la fraction organique représente plus de la moitié des déchets. Quel que soit le scénario retenu, l'introduction d'un tel système va demander beaucoup de temps pour gagner l'adhésion de la population et mettre à niveau le système de collecte. Ce dernier a déjà beaucoup de mal à assurer la collecte en vrac.

.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Il est difficile d'évaluer le degré d'appropriation à ce stade vu que les infrastructures ne sont pas encore en service. En plus il faudra un certain temps pour qu'elles atteignent leur rythme de croisière et les groupes cibles puissent en percevoir tous les bénéfices. Sur base de quoi on peut espérer que des mesures énergiques soient prises au niveau de l'organisation de la collecte des DMA et que des collectes sélectives puissent être introduites à grande échelle.

Si l'on considère les montants investis par la partie algérienne, on se rend aisément compte du degré d'appropriation élevé de la partie algérienne. Non seulement le montant attribué par le gouvernement algérien (1 milliard de Da) est supérieur au don belge (7.000.000 €) mais aussi les wilayas ont effectué un apport en propre (entre 10 et 20 millions de DA) pour les amenées d'eau et d'électricité, l'acquisition d'un mini-chargeur et l'aménagement des voiries externes.

.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Le projet AGID ayant été résolument axé sur les aspects opérationnels au niveau local, a privilégié une approche « bottom-up ». Il n'a donc guère porté attention à la stratégie de gestion des déchets et l'élaboration de nouvelles règlementation.

Il s'agissait d'un choix posé par Enabel lors de la formulation du projet AGID pour éviter de faire double emploi avec le projet PAPSE financé l'UE qui a produit la SNGID 2035. Celle-ci soulève toute une série de questions (financement du secteur, participation du secteur privé, etc) par rapport auxquelles des choix sont à faire par les autorités politiques. L'expérience acquise par le projet AGID permet d'apporter un éclairage très complémentaire aux autorités algérienne tant en ce qui concerne l'état de la situation sur le terrain que de la pertinence des mesures à prendre.

.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Il va sans dire que si le projet AGID parvient à démontrer la faisabilité d'un tri et d'une valorisation des DMA à grand échelle, cela constituera un référence incontournable par rapport au besoin de mettre en place un nouveau modèle de gestion des DMA pour l'Algérie qui soit davantage axé sur la valorisation et qui conduise à la transition vers l'économie. Le projet ayant été résolument axé sur les aspects opérationnels dans un temps limité, il appartient à prendre aux autorités algériennes de prendre du recul, d'en tirer toutes les leçons et continuer la démonstration. Il est à noter que la possibilité existe auprès de l'Union pour relancer un nouveau projet sur le même thème.

• Enseignements

.1 Enseignements tirés

- La maîtrise du temps (notamment au niveau des procédures de marchés publics), la connaissance du terrain (précédent projet sur la gestion des DMA à Mascara) et le réseau de personnes (envoi préalable du futur chef de projet pour travailler un an à l'AND) sont traditionnellement les facteurs critiques pour la mise en œuvre d'un projet. Dans le cadre du projet AGID qui devait composer avec un niveau d'ambition très élevé et des contraintes de temps très sévères, ce constat est encore plus pertinent que d'habitude.
- De toute évidence, l'option « tout au CET » n'est pas tenable à moyen terme pour l'Algérie. Faire plus de la même chose ne résoudra pas les problèmes rencontrés par la gestion des déchets. En même temps le système n'est pas prêt pour aller vers une transition qui passera dans tous les cas par un tri à la source. Il faut donc continuer à améliorer l'existant (notamment l'exploitation des CET) tout en préparant le futur (l'introduction de la collecte sélective). Il est très difficile de trouver l'équilibre pour travailler sur plusieurs échelles de temps à la fois
- La gestion intégrée des déchets englobe plusieurs métiers (communication, logistique, infrastructure, industrie, etc) et suppose beaucoup de coordination entre une panoplie d'acteurs qui ne sont pas nécessairement actifs dans la même entité géographique. En outre le même déchet valorisable (cartons, papiers, etc) peut avoir plusieurs origines (déchets ménagers, déchets industriels banaux, etc). Au final, le risque de dispersion est bien réel. La manière de fixer les limites et les priorités d'une intervention mérite une réflexion en profondeur sur toute la durée de l'intervention. Ce n'est pas uniquement une question d'expertise technique.
- Tous les marchés publics du projet ont été lancés en régie selon le code belge pour les 3 wilayas en même temps. Cela a rendu beaucoup plus facile de respecter les délais inscrits dans la planification. Il n'y a eu que deux marchés infructueux. Cette option s'est donc avérée un bon choix. On regrette toutefois la faible participation des entreprises algériennes aux appels d'offres lancé par le projet au-delà du seuil de 25.000 €. Sans doute ont-elles été intimidées par des procédures qui ne leur étaient pas familières.
- Le projet a nécessité une coordination intensive à plusieurs niveaux d'intervention :
 - Entre Enabel et le Ministère de l'Environnement : cela a été particulièrement nécessaire pour les procédures d'importation qui se sont déroulées dans d'excellentes conditions (mis à part l'importation des deux camions destinés à la station de Matemore)
 - Entre le Ministère, l'AND et les Wilayas : la coordination a été mise en place au niveau du CTS projet. Si ce comité a tardé à se mettre en place, il s'est néanmoins imposé comme le lieu où ont été discutés la stratégie et les principales décisions relative au projet sur base de la position des différents partenaires.
 - Coopération entre les wilayas : le projet a permis aux wilayas d'échanger par rapport à des préoccupations communes et de comparer les résultats atteints dans le cadre du projet.

Développer la coopération entre wilayas au niveau régional aura beaucoup de sens et mériterait d'être approfondie lors d'un prochain projet.

- Au niveau local : le projet s'est déroulé dans une zone plus grande que moitié de la Belgique. Cela induit forcément une certaine distance qui n'a pas toujours pu être comblé. Les CTS locaux auraient dû jouer un rôle plus actif pour rapprocher le projet des acteurs locaux et gagner leur adhésion pour les activités à mettre en œuvre.
- Les difficultés liées à l'organisation de la collecte des DMA ont été largement sous-estimées lors de la formulation du projet. Outre l'absence de données relatives au service de collecte proprement dit, l'optimisation de collecte touche des domaines (finances, ressources humaines, mutualisation des moyens communaux) qui dépassent largement le cadre du projet.
- La principale cause de retard du projet est liée aux travaux de génie civil dont la réalisation a été entravée par plusieurs difficultés :
 - Choix des sites : Il a semblé bien avisé d'installer l'infrastructure à proximité des CET. Cependant la topologie des lieux à Mascara et à Mostaganem a nécessité la construction d'un imposant mur de soutènement. Cela a engendré un surcoût tant au niveau du génie civil que des équipements. En plus dans le cas de Mostaganem, la nature du terrain est très instable.
 - Qualité des études : la qualité des prestations du bureau d'études a été déplorable. Non seulement de nombreuses omissions telles que les murs de soutènement ont été commises mais aussi certains éléments (épaisseur de la dalle en béton pour le compostage) ont été largement surdimensionnés. Certains choix techniques sont éminemment discutables (gestion des accès à Mostaganem). Un bon nombre de ces problèmes aurait pu être évité si une collaboration avec le bureau d'étude avait pu être mise en place dès le début. De surcroît, la collaboration entre le bureau d'étude et Enabel a été difficile au début du projet lorsque les plans ont été transmis au fournisseur d'équipement. Ce n'est qu'à partir de septembre 2019 que une vraie coopération technique s'est mise en place. Elle a conduit à une révision des plans de génie civil.
 - Gestion des contrats relatifs à l'exécution des travaux de génie civil: la signature des contrats et des avenants (indispensable via les erreurs du bureau d'études) a pris un temps exagérément long. Cela a engendré des retards répétés par rapport à l'avancement des travaux et à désorganiser l'exécution du marché pour l'installation des équipements. Par conséquent, il a fallu organiser un stockage en Algérie pendant 9 mois. Fin septembre 2019, les équipements destinés à Mostaganem et Mascara ont été transférés et stockés sur le site prévu pour leur installation dans l'attente d'un montage qui n'a toujours pas eu lieu à ce jour.
- En réponse à des problématiques de gestion, le projet a développé plusieurs outils qui permettent de produire des données de qualité (indicateurs pour la collecte, volumétrie, kit de sensibilisation) ou de les traiter (SNID). Ceux-ci ont été conçus, développés et validés sur le terrain avec les partenaires algériens. Il serait très intéressant d'être tenu au courant de leur mise en œuvre et d'en tirer des leçons car elles pourraient être transposer à d'autres projets.

- La mise en œuvre du projet a coïncidé avec l'adoption de nouveaux instruments par Enabel, à savoir les accords de coopération avec des partenaires belges (dans le cas présent des intercommunales du secteur des déchets ménagers) et l'utilisation de subsides. La coopération avec les opérateurs belges a particulièrement bien fonctionné une fois que les accords-cadres ont été signés. Non seulement elle a donné accès des compétences difficiles à trouver auprès de consultants mais aussi elle a apporté davantage de légitimité auprès des partenaires algériens par rapport aux activités déployées par le projet. Il faut toutefois être bien conscient que cet apport doit être bien ciblé étant donné la faible disponibilité des intervenants (i.e. maximum une semaine).
- Le projet a mobilisé tout le budget mis à disposition tant du côté belge (compte tenu du reliquat anticipé) qu'algérien. S'ajoute à cela une contribution significative de la part des wilayas qui pris à leur charge une série de coûts qui n'avaient pas été budgétisés au départ (électricité, eau, accès, mini-chargeur). Il faut y voir un signe clair de la bonne volonté des deux parties. Ce serait dommage de la décourager car, au final, les difficultés rencontrées en cours d'exécution ne sont pas vraiment une surprise compte tenu de la difficulté du secteur des déchets ménagers et de la durée réduite de mise en œuvre.

.2 Recommandations

N°	Recommandations	Public cible
1	Le fait de scinder les tâches entre, d'une part, les travaux de génie civil (partie algérienne) et, d'autre part, la fourniture d'équipements (partie belge) a facilité la gestion des marchés car chacune des deux parties ait pu travailler selon ses propres procédures. Cela constitue cependant un risque élevé sur le plan de la coordination technique et du choix des intervenants. Il y a lieu d'impliquer davantage le COPIL pour s'assurer que la coordination est bien en place sur le plan technique et que les options retenues sont valides par rapport à l'état de l'art et aux attentes des deux parties. il	MEER Enabel
2	Lancer un projet comme l'AGID avec des objectifs ambitieux, un gros budget et une durée de seulement 3 années était un pari osé qui a été relevé avec succès par l'équipe de projet. Il n'en reste pas moins vrai que les partenaires ont disposé de trop peu de temps pour s'approprier les acquis du projet. A ce jour, l'infrastructure de valorisation (centre de tri + compostage) n'est toujours pas entrée en service. Il faut se donner le temps nécessaire pour aller jusqu'au bout de la démonstration sur le terrain et inclure une marge de sécurité suffisamment confortable pour faire face aux imprévus qui ne manqueront pas de se produire dans un tel contexte.	Enabel
3	Le projet a mis l'accent sur des outils permettant de produire une information de qualité sur la gestion des déchets et de la partager avec des professionnels du secteur via le SNID. L'idée est de partager les données à travers un système centralisé. Toutefois, l'intérêt du système dépend de la quantité de données accumulées. Il importe donc de déployer rapidement ce système en dehors de la zone d'intervention et de poursuivre son développement de manière à ce que les contributeurs se rendent que l'outil leur apporte davantage de bénéfices que l'effort qu'il leur demande pour encoder leurs données.	MEER Enabel
4	La valorisation des déchets ménagers passe par le tri à la source et l'introduction de la collecte sélective. Les difficultés rencontrées par le projet à ce niveau illustrent bien l'ampleur de la tâche et le temps qui sera nécessaire pour arriver à un résultat. Ce point devrait concentrer bien davantage d'énergies pour de futurs projets.	MEER

5	<p>La collecte et le tri des déchets ménagers dans son ensemble a un coût qu'il faut accepter, supporter et partager. Aujourd'hui, cet aspect n'est pas maîtrisé par les wilayas. Cela explique en partie la mauvaise qualité du service. Lorsque les centres de tri entreront en service, des revenus seront générés par la revente des déchets valorisables mais cela ne suffira pas pour financer l'ensemble de la collecte. Il y a lieu de réfléchir à un financement autonome du secteur des DMA en Algérie.</p>	MEER
6	<p>La charge de la gestion des déchets ménagers ne peut pas reposer sur une seule catégorie d'acteurs. Il faut y impliquer d'autres secteurs que l'environnement pour créer une chaîne d'activités destinées à redonner de la valeur aux déchets. Cela concerne également la société civile à qui il faut donner la liberté d'action pour intervenir et le secteur privé qui demande des garanties pour investir dans le secteur. La répartition des tâches doit faire l'objet d'un consensus entre les acteurs et doit pouvoir évoluer en fonction de l'expérience acquise. Ce n'est pas dérangeant si plusieurs modèles (privé, public, PPP) coexistent.</p>	MEER
7	<p>Dans le cadre d'une transition vers une valorisation à grande échelle des déchets ménagers, le compostage des déchets organiques mérite une attention particulière pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les déchets organiques représentent plus de la moitié du poids des déchets ménagers. Lorsqu'ils sont en décharge, ils causent des nuisances (lixiviats, odeur, émission de gaz à effet de serre). • Les EPIC peuvent collecter des quantités importantes sans devoir introduire la collecte sélective auprès des ménages. Ils peuvent cibler les gisements les plus importants. • Il y a un marché pour le compost en Algérie à condition qu'il soit de bonne qualité (étant donné la mauvaise expérience du passé). Il est à noter que la production et la vente de compost est un marché local. Vu la faible densité du produit et son prix peu élevé, cela n'a guère d'intérêt de le transporter sur de longue distance. 	MEER Enabel

8	<p>Pour des raisons de temps, le projet a eu essentiellement recours à des contrats cadre avec des consultants internationaux. Cela n'a pas permis à des consultants algériens de participer à la mise en œuvre du projet et d'acquérir des références dans un domaine appelé à prendre de l'ampleur. Pour l'avenir, il paraît intéressant de poursuivre le recours à des contrats cadre qui permettent de d'employer un appui perlé de manière flexible mais il faudrait alors y inclure des consultants nationaux. En outre ceux-ci seraient plus à même intervenir sur le terrain entre deux missions d'expert internationaux.</p>	Enabel
9	<p>Enabel tend à privilégier le recrutement de personnel expérimenté par rapport à des jeunes cadres. Cette approche a des limites car on ne trouve pas toujours facilement le profil recherché sur le marché national. En outre, face à des technologies qui évoluent très vite (i.e geo-spatial), les jeunes cadres ont une meilleure faculté d'apprentissage. Cela s'est notamment vérifié avec le personnel de l'antenne régionale de l'ANG</p>	Enabel
10	<p>Etant donné la quasi-absence de moyens au niveau de la représentation, une collaboration s'est rapidement mis en place entre l'équipe de projet et le siège d'Enabel. Cela a facilité par le fait qu'un membre de l'équipe projet (i.e. le gestionnaire de partenariat) était basé au siège. Au final cette collaboration a très bien fonctionné et permis au projet pour faire face à une charge de travail relativement lourde. L'importance d'une telle coopération mériterait davantage de reconnaissance et plus de disponibilité.</p>	Enabel

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

• Suivi des décisions prises par la SMCL

N°	Décision	Date	Commentaire
4	Hébergement de l'AGID à l'Inspection Régionale de l'Environnement et réallouer le budget du loyer au subsidé destinée à l'antenne régionale de l'AND	COPIL 29/3/16	
5	Désignation des membres du COPIL à travers une décision nominative ministérielle	COPIL 05/09/16	
6	Approbation des résultats de la baseline (cadre logique, budget et plan opérationnel)	COPIL 05/09/16	/
7	Accord de principe sur l'octroi d'un subsidé à l'AND pour l'ouverture d'une antenne à Oran	COPIL 05/09/16	Signé le 7 décembre 2016
8	Organisation du CTS / démembrement au niveau des 3 wilayas	COPIL 05/09/16	Variable suivant les wilayas
9	Modification de la procédure pour la signature du PV (uniquement le SG et le Resrep)	COPIL 05/09/16	
10	Une coordination être à mettre en place avec le PAPSE pour coordonner les activités de la CTB et de la GIZ par rapport à la mise en œuvre du SNID	COPIL 29/03/17	Voir PV des réunions de coordination
11	Un planning détaillé pour la réalisation de l'infrastructure et des équipements a été approuvé. La demande émanant de la wilaya de Sidi Bel Abbès (transfert d'une partie du budget pour la construction d'un second casier) a été rejetée.	COPIL 29/03/17	Non réalisé
12	Approbation des changements budgétaires (y compris l'engagement d'un ATI adjoint)	COPIL 29/03/17	
13	Approbation du rapport d'activités pour l'année 2016	COPIL 29/03/17	
14	Annonce d'un reliquat attendu de 4.000.000 € par rapport au budget initial	COPIL 16/10/17	
16	Approbation du planning et du budget consacré aux équipements de l'infrastructure	COPIL 16/10/17	Non réalisé
17	Relance des pilotes de compostage	COPIL 16/10/17	

N°	Décision	Date	Commentaire
18	Affectation de l'excédent de la contrepartie algérienne	COPIL 16/10/17	
19	Révision du plan opérationnel autour de 6 priorités	COPIL 16/10/17	/
20	Modification de la composition des membres du CTS projet	COPIL 16/10/17	
22	Approbation de la Mission pour la MTR	COPIL 16/10/17	
24	Elaborer un planning de rattrapage pour relancer les pilotes de compostage en vue de la livraison prochaine des équipements.	COPIL 5 15/05/18	Non réalisé
25	Etude pour le nouveau casier sur le CET de Sidi Bel Abbès	COPIL 5 15/05/18	
26	Route d'accès pour la station de transfert de Matemore	COPIL 5 15/05/18	
28	Les membres demandent à l'AND de ventiler la totalité de la contrepartie algérienne	COPIL 5 15/05/18	
29	La commission des marchés de l'AND doit se réunir pour approuver les marchés de génie civil	COPIL 5 15/05/18	
31	Organisation régulière des CTS "projet" et "locaux"	COPIL 5 15/05/18	OK pour le CTS projet
32	Le CTS est chargé de se prononcer sur les conclusions de la MTR	COPIL 5 15/05/18	OK
37	Demande aux DEW d'organiser des CTS locaux de manière régulière	COPIL 6 13/11/18	Variable suivant les wilayas
38	Moyens à déployer par l'AND pour superviser les travaux de génie civil sur les chantiers	COPIL 6 13/11/18	
39	Création d'une task force au sein du MEER sous la présidence de Monsieur Tebani pour le suivi des travaux de génie civil	COPIL 6 13/11/18	
40	Accord sur le financement des travaux pour la construction de la route d'accès à la station de Matemore (Mascara)	COPIL 6 13/11/18	Non réalisé
41	Notification des marches pour les équipements à acquérir par Enabel avant le 31 décembre	COPIL 6 13/11/18	OK
42	Appui par la partie algérienne de l'importation des équipements acquis par Enabel pour les centres de tri et les plateformes de compostage	COPIL 6 13/11/18	OK

N°	Décision	Date	Commentaire
43	<i>Transmettre à la partie algérienne tous les besoins opérationnels pour le bon fonctionnement de l'infrastructure</i>	<i>COPIL 6 13/11/18</i>	<i>Cf fax du 21 novembre 2018</i>
44	<i>Evaluer la rentabilité économique de l'infrastructure sous la présidence de l'Inspecteur Régionale</i>	<i>COPIL 6 13/11/18</i>	<i>Document finalisé le 3 février 2019</i>
45	<i>Organiser une journée d'information dans les wilayas sur le compostage avec tous les acteurs concernés</i>	<i>COPIL 6 13/11/18</i>	<i>Retardé en attendant la mise en exploitation des plateformes</i>
46	<i>Soumettre au CTS les TdR pour l'évaluation finale</i>	<i>COPIL 6 13/11/18</i>	<i>/</i>
47	<i>Inscrire à l'agenda du prochain COPIL un point sur la recherche de financement pour donner une suite au projet</i>	<i>COPIL 6 13/11/18</i>	<i>Contact en cours avec la DEU</i>
49	<i>Demande aux DEW d'organiser régulièrement des CTS locaux</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>Variable suivant les wilayas</i>
50	<i>Monsieur l'Inspecteur Régional devient le président de la task force en charge du suivi des travaux</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>/</i>
51	<i>Date limite au 30 mars pour la réalisation de la plateforme de compostage à Mostaganem</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>Non respecté</i>
52	<i>Accord sur le 30 avril 2019 comme date limite pour la mise à disposition des dalles pour les centres de tri</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>Non respecté</i>
53	<i>Demande au CTS d'élaborer un plan d'action par rapport aux actions à prendre en charge par les acteurs locaux après le 30 juin</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>Caduc suite au maintien d'un équipe Enabel jusqu'au 30 novembre</i>
54	<i>Livraison et réception des tracteurs et des pelles avant le 15 février</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>OK</i>
55	<i>Demande au CTS de faire une proposition pour organiser un évènement pour marquer la fin du projet</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>Non pertinent vu les retards au niveau des travaux</i>
56	<i>Transfert aux DEW de l'équipement acquis par Enabel pour les plateformes de compostage</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>OK</i>
57	<i>Demande au CTS de faire une proposition pour attribuer le matériel acquis par le projet aux différents</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>Soumise au COPIL du 20 juin 2019</i>
58	<i>Organisation du prochain COPIL entre le 20 et le 30 mars 2019</i>	<i>COPIL 7 24/01/19</i>	<i>/</i>
59	<i>Échéance pour la réalisation des travaux de génie civil relatifs aux centres de tri et à la plateforme de compostage</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>Non respecté</i>

N°	Décision	Date	Commentaire
60	<i>Le CTS est chargé d'élaborer un planning coordonné pour les activités à réalisées jusqu'au 30 novembre 2019</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>Non réalisé</i>
61	<i>La partie algérienne s'engage à trouver une solution pour financer la route d'accès à Matemore</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>Non résolu</i>
62	<i>Approbation des conclusions de l'évaluation finale</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>/</i>
63	<i>Disposition pour la clôture du projet (archivage des documents, véhicules, équipement, caution, etc.)</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>En cours</i>
6	<i>Transfert progressif des activités assurées par le staff Enabel à l'antenne régionale de l'AND</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>Prioritaire pour le compostage</i>
65	<i>Organisation de réunions régulières du CTS pour la coordination des activités du projet jusqu'au 30 novembre</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>Non réalisé</i>
67	<i>Les deux parties examineront conjointement la possibilité de mener une action de visibilité avant la fin du projet</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>Non pertinent vu les retards au niveau des travaux</i>
68	<i>Remise du rapport final pour le 15 septembre 2019 afin de pouvoir l'approuver avant le 30 novembre</i>	<i>COPIL 8 20/06/19</i>	<i>Remis le 24 juin 2020</i>
69	<i>Les 1er et 15 de chaque mois à venir, l'AND s'engage à transmettre à l'ensemble des membres du COPIL un rapport sur l'état d'avancement des travaux établis sur base d'un modèle à élaborer conjointement avec Enabel.</i>	<i>COPIL 9 22/10/2019</i>	<i>Remis le 15 novembre 2019</i>
70	<i>Au 15 novembre 2019 au plus tard, Enabel communiquera à la partie algérienne sa décision par rapport au financement de l'installation des équipements par Menart après le 30 novembre et la prise en charge des surcoûts concernant les convoyeurs.</i>	<i>COPIL 9 22/10/2019</i>	<i>Envoyé le 18 novembre 2019</i>
71	<i>Pour le vendredi 25 octobre 2019 au plus tard, l'AND enverra les plans finaux relatif à la variante conçue avec l'aide d'Almadius pour le centre de tri de Mostaganem. Sur base de quoi, Enabel pourra contacter les Ets Menart pour obtenir un devis détaillé.</i>	<i>COPIL 9 22/10/2019</i>	<i>Remis en novembre 2019</i>

N°	Décision	Date	Commentaire
72	<p><i>Enabel contactera les Ets Menart pour voir la possibilité de fabriquer les convoyeurs en Algérie et d'évaluer l'impact possible en termes de coûts et de délais. Au cas où le recours à une nouvelle importation serait inévitable, la partie algérienne s'engage à fournir toute l'assistance nécessaire pour le dédouanement, compte tenu que Enabel ne disposera plus de personnel en Algérie.</i></p>	<p><i>COPIL 9 22/10/2019</i></p>	<p><i>A traiter dans le cadre de la cloture anticipée du marché ALG 288 avec Ménart</i></p>
73	<p><i>Si Enabel s'engage le 15 novembre 2019 à financer l'installation des équipements après le 30 novembre 2019, alors la propriété des équipements sera immédiatement transférée aux DEW. Dans le cas contraire, les deux parties conviennent de la nécessité de se concerter à nouveau pour prendre les mesures adéquates</i></p>	<p><i>COPIL 9 22/10/2019</i></p>	<p><i>En cours</i></p>
74	<p><i>A partir du 7 novembre 2019, la partie algérienne reprendra en charge le gardiennage des équipements stockés sur le site de compostage à El Hachem (Mostaganem).</i></p>	<p><i>COPIL 9 22/10/2019</i></p>	<p><i>Fait</i></p>

• Dépenses

			BUDGET	DEPENSES AU 30/09/2019	RELIQUAT AU 30/09/2019	% DEPENSES
A		Objectif Spécifique : Contribuer au développement de filières de valorisation des déchets ménagers et spéciaux ainsi qu'à la prévention de la production de déchets à la source	8.465.250 €	4.799.356 €	3.665.894 €	57%
A	01	R1: L'AND utilise de manière optimale les outils mis en place par le projet et adaptés à sa mission et renforce son expertise en maîtrise d'ouvrage	1.483.000 €	579.077 €	903.923 €	39%
A	01 01	Développement d'un système national d'information sur les déchets	649.500 €	329.199 €	320.301 €	51%
A	01 02	Renforcement du rôle de l'AND en tant que promoteur de bonnes pratiques et qu'initiateur de nouvelles filières de valorisation	343.500 €	51.495 €	292.005 €	15%
A	01 03	Renforcement de la capacité de l'AND à appuyer les Wilayas et les communes (notamment dans les zones pilotes)	275.000 €	113.940 €	161.060 €	41%
A	01 04	Bilan environnemental de la gestion des déchets avant-projet/après projet	33.000 €	0 €	33.000 €	0%
A	01 05	Appui à l'ouverture à Oran d'une antenne régionale de l'AND	182.000 €	84.443 €	97.557 €	46%
A	02	R2: Les capacités communicatives, organisationnelles et techniques des acteurs impliqués dans la gestion intégrée des déchets sont renforcées dans la zone pilote	1.051.750 €	246.311 €	805.439 €	23%
A	02 01	Renforcement de la capacité communicative (consultation, sensibilisation, communication) au niveau de la wilaya et des APC	298.250 €	142.239 €	156.011 €	48%
A	02 02	Appui pour la réduction à la source, la réutilisation et la valorisation des sachets en plastique (sacs de caisse...) et piles	0 €	0 €	0 €	0%
A	02 03	Renforcement de la capacité technique: identification et validation de filières potentielles/additionnelles	288.500 €	35.669 €	252.831 €	12%
A	02 04	Renforcement de la capacité organisationnelle: Optimisation de la performance de la collecte des déchets	286.000 €	68.423 €	217.577 €	24%
A	02 05	Coopération et partenariat avec des organismes belges (intercommunales, OVAM, COPIDEC, entreprises...)	0 €	-20 €	20 €	0%
A	02 06	Appel à proposition pour des projet d'économie sociale et/ou d'intégration du secteur informel	179.000 €	0 €	179.000 €	0%
A	03	R3: Des filières de valorisation des déchets ménagers et assimilés ainsi que pour des déchets spéciaux sont développées dans la zone pilote	5.422.000 €	3.734.378 €	1.687.622 €	69%
A	03 01	Identification de partenaires idéaux pour l'accompagnement de et l'échange d'expériences concernant la gestion des filières choisies	0 €	692 €	-692 €	0%
A	03 02	Mise en place d'une collecte sélective "sec/humide"	175.000 €	16.067 €	158.933 €	9%
A	03 03	Mise en place d'un projet pilote pour le recyclage des déchets inertes	0 €	0 €	0 €	0%
A	03 04	Constructions, équipements et exploitation d'installations de recyclage	0 €	25 €	-25 €	0%
A	03 05	Appui à la mise en place de structures d'économie sociale et de renforcement de microentreprises pour l'appui au secteur informel de recyclage (transition vers l'économie formelle)	0 €	0 €	0 €	0%
A	04 06	Accompagnement des EPIC et des recycleurs pour l'introduction de bonnes pratiques pour le pré-conditionnement des déchets recyclables (verre, PET, cartons, ...)	0 €	0 €	0 €	0%
A	03 07	Projet de démonstration de tri sélectif, collecte et traitement des médicaments périmés dans une zone pilote	0 €	0 €	0 €	0%
A	03 08	Mise en place d'une station de transfert dans chacune des trois wilayas	1.125.000 €	206.736 €	918.264 €	18%
A	03 09	Mise en place d'un centre de tri dans chacune des trois wilayas	2.750.000 €	2.830.548 €	-80.548 €	103%
A	03 10	Mise en place d'une installation de compostage des déchets organiques dans chacune des trois wilayas (appui aux études, équipements et assistance à l'exploitation)	814.000 €	663.797 €	150.203 €	82%
A	03 11	Développement de filières de valorisation pour les déchets issus de la collecte et du tri des déchets ménagers	203.000 €	16.512 €	186.488 €	8%
A	03 12	Développement de nouvelles filières pour les déchets inertes et spéciaux	355.000 €	0 €	355.000 €	0%
A	04	R4: Les CET dans la zone pilote sont gérés suivant les bonnes pratiques	508.500 €	239.590 €	268.910 €	47%
A	04 01	Assistance et formation à l'optimisation de l'exploitation des casiers d'enfouissement (CET)	0 €	17.648 €	-17.648 €	0%
A	04 02	Coopération et partenariat avec des organismes et sociétés belges (intercommunales, COPIDEC, opérateurs publics et/ou privés...)	0 €	0 €	0 €	0%
A	04 03	Coopération et partenariat avec des organismes publics et entreprises belges dans le secteur des déchets (intercommunales, OVAM, COPIDEC, entreprises...)	0 €	0 €	0 €	0%
A	04 04	Aide à la décision pour la conception, la construction et la réhabilitation des CET	150.000 €	140 €	149.860 €	0%
A	04 05	Assistance et formation à l'optimisation et l'exploitation des CET	250.000 €	111.921 €	138.079 €	45%
A	04 06	Finalisation des travaux réalisés dans le cadre du précédent projet à Mascara	108.500 €	109.882 €	-1.382 €	101%

X		Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	54.410 €	0 €	54.410 €	0%
X	01	Réserve budgétaire	54.410 €	0 €	54.410 €	0%
X	01 01	Réserve budgétaire COGESTION	0 €	0 €	0 €	0%
X	01 02	Réserve budgétaire REGIE	54.410 €	0 €	54.410 €	0%
Z		Moyens généraux	2.480.340 €	1.980.666 €	499.674 €	80%
Z	01	Frais de personnel	1.932.980 €	1.654.697 €	278.283 €	86%
Z	01 01	Gestion de Programme et assistance technique internationale	930.000 €	987.158 €	-57.158 €	106%
Z	01 02	Equipe finance et administration	505.300 €	407.327 €	97.973 €	81%
Z	01 03	Gestionnaire des partenariats internationaux	112.500 €	118.635 €	-6.135 €	105%
Z	01 04	Autres frais de personnel	96.800 €	64.696 €	32.104 €	67%
Z	01 05	Personnel de support	217.280 €	76.881 €	140.399 €	35%
Z	01 06	ATN organisationnel	71.100 €	0 €	71.100 €	0%
Z	02	Investissements	132.360 €	91.575 €	40.785 €	69%
Z	02 01	Véhicules	87.500 €	43.201 €	44.299 €	49%
Z	02 02	Equipement bureau	10.080 €	11.288 €	-1.208 €	112%
Z	02 03	Equipement IT	22.280 €	36.565 €	-14.285 €	164%
Z	02 04	Aménagements du bureau	12.500 €	521 €	11.979 €	4%
Z	03	Frais de fonctionnement	222.000 €	95.982 €	126.018 €	43%
Z	03 01	Frais de fonctionnement bureau	141.200 €	41.389 €	99.811 €	29%
Z	03 02	Frais de fonctionnement des véhicules	52.800 €	29.524 €	23.276 €	56%
Z	03 03	Missions diverses	6.000 €	6.216 €	-216 €	104%
Z	03 04	Frais de représentation et de communication externe	11.000 €	10.560 €	440 €	96%
Z	03 05	Formation	5.000 €	6.575 €	-1.575 €	131%
Z	03 06	Frais financiers	6.000 €	1.718 €	4.282 €	29%
Z	04	Audit et Suivi et Evaluation	193.000 €	136.135 €	56.865 €	71%
Z	04 01	Etude baseline en début de projet	50.000 €	43.948 €	6.052 €	88%
Z	04 02	Frais de suivi et évaluation	80.000 €	74.085 €	5.915 €	93%
Z	04 03	Audit	27.000 €	0 €	27.000 €	0%
Z	04 04	Backstopping CTB	36.000 €	18.102 €	17.898 €	50%
99		Conversion rate adjustment	0 €	2.278 €	-2.278 €	0%
98		Conversion rate adjustment	0 €	2.278 €	-2.278 €	0%
TOTAL			11.000.000 €	6.780.022 €	4.219.978 €	62%

- Taux de décaissement de l'intervention**

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	11.000.000 €	6.913.364 € (26 février 2020)	63% (26 février 2020)	Reliquat anticipé de 4.000.000 € Le marché ALG 288 n'est pas encore clôturé à ce jour.
Contribution du pays partenaire	1.000.000.000 da	364.761.182 da	38 %	Données présentés au COPIL du 20 juin 2019
Autre source Wilayas	+/- 30.000.000 da	?	?	Travaux connexes pris en charge par les wilaya

- Personnel de l'intervention

Nom	Prénom	Genre	Fonction	Affectation		Entrée	Sortie
de Hemptinne	Frédéric	H	ATI / chef de projet	Oran	100 %	01/04/2016	30/11/2019
Raulin	Pierric	H	ATI	Oran	100 %	01/08/2017	13/12/2018
Bouzar	Chafika	F	RAFI	Alger	50%	01/03/2016	30/06/2019
Jousten	Milan	H	Gestionnaire de partenariat	Bruxelles	50%	01/05/2016	30/06/2019
Youcef	Brahim	H	ATN infrastructure & équipement	Oran	100 %	01/08/2016	30/06/2019
Iklef	Nawal	F	ATN Monitoring & évaluation	Oran	100 %	01/08/2016	11/04/2018
Horri	Halima	F	ATN communication & sensibilisation	Oran	100 %	01/08/2016	30/06/2019
Benhamed	Lotfi		RAF	Oran	100 %	01/09/2016	30/11/2019
Benammour	Brahim		Comptable	Oran	100 %	01/07/2016	30/06/2019
Harassi	Nawal Rekia		Gestionnaire Marchés Public	Oran	100 %	27/11/2016	30/06/2019
Fennour	Yassine	H	Chauffeur	Oran	100 %	06/11/2016	30/11/2019
Cheril Touil	Allal	H	Chauffeur	Oran	100 %	09/05/2016	30/06/2019
Agha	Ali	H	Chauffeur	Oran	100 %	18/09/2016	30/06/2019

• Marchés publics

N°	Objet	Attributaire		Montant	Publication	Notification	Réception
ALG 271	Contrat cadre pour le développement de filière de valorisation pour les déchets ménagers	Green Cross Roads	services	13.600 €	01-02-17	18-06-17	/
ALG 279	Etanchéification de la retenue collinaire sur le site d'El Keurt (Mascara)	Had Nadi (Algérie)	travaux	91.221 €	15-05-17	10-08-17	11-11-18
ALG 288	Acquisition de l'équipement nécessaire au fonctionnement des 3 centres de tri	Ets Menart	biens	2.654.992 €	11-12-17	28-05-18	en cours
ALG 290	Amenagement du DATA center et installation de l'équipement du SNID à l'AND	ICE (Algérie)	biens	59.786 €	14-03-18	28-06-18	07-01-19
ALG 291	Mise en place d'un système de tracking sur les camions de collecte	Idenet (Algérie)	services	29.209 €	01-03-18	13-08-18	31-05-19
ALG 296	3 tracteurs agricoles	PMAT (Algérie)	biens	99.397 €	12-04-18	04-09-18	11-03-19
ALG 294	3 pelles hydrauliques à monter sur les tracteurs	PMAT (Algérie)	biens	47.331 €	28-05-18	18-11-18	11-03-19
ALG 295	3 broyeurs à monter sur les tracteurs	ASA (Algérie)	biens	54.851 €	12-04-18	23-07-18	29-04-19
ALG313	3 retourneurs d'andain à monter sur les tracteurs	Ets Menart	biens	178.547 €	17-09-18	05-12-18	01-04-19
ALG314	3 cribles pour affiner la qualité du compost	Ets Menart	biens	171.395 €	26-09-18	05-12-18	02-05-19
ALG307	Achat en Belgique de 2 tracteurs routiers pour la station de transfert de Matemore (Mascara)	United Export	biens	205.440 €	05-11-18	12-12-18	25-08-19
contrat cadre HQ	Contrat-cadre pour l'appui technique pour la conception et l'exploitation de l'infrastructure déchets	Almadius	services	817.988 €	/	/	/
contrat cadre HQ	Contrat cadre pour la mise à disposition d'une expertise en matière de communication, sensibilisation et mobilisation sociale	Institut EcoConseil	services	126.660 €	/	/	/

PS: le montant mentionné pour les contrats HQ sont calculés sur base des TdR

• Subsidies

Dans le cadre de ce projet, un seul accord de subside a été conclu.

- Bénéficiaire: Agence Nationale des Déchets
- Objet: L'objet de ce subside porte sur l'appui à l'installation de la première antenne régionale que l'agence nationale compte installer à Oran dans le cadre de sa stratégie de démantèlement
- Signature: 07/12/2016
- Fin: 31/05/2019
- Ligne budgétaire: A.01.05
- Budget: 14.203.107 da (soit 116.443 € au cours du 15 novembre 2016).
- Dépenses : 5.280.536, 24 da (soit 39.407 € au cours du 27 juin 2019)

• Accords de coopération

Accord cadre multi-partenaires relatif au secteur de la gestion des déchets ménagers et assimilés

- Signature le 21 juin 2017 avec l'Association Intercommunale pour la Collecte et la Destruction des Immondices de la région de Charleroi (ICDI)
- Signature le 26 avril 2018 avec Bruxelles Propreté, l'Agence Régionale pour la Propreté

Accords spécifiques dans le cadre du projet AGID

Partenaire	Objet	Budget	Signature	Mission
ICDI / Tibi	Séminaire à Oran sur la coopération entre les opérateurs déchets et les associations	7.940 €	23/11/2017	27-29/11/2017
ICDI / Tibi	Appui à la société civile pour la mise en oeuvre du kit de sensibilisation à Mostaganem	10.908 €	29/06/2018	01-05/07/2018
ICDI / Tibi	Partage d'expérience avec les EPIC collecte pour l'optimisation de la collecte et l'utilisation de la géolocalisation	10.816 €	28/09/2018	01-04/10/2018
ICDI / Tibi	Appui à la société civile pour la mise en oeuvre du kit de sensibilisation à Mascara	10.008 €	30/10/2018	05-08/11/2018
ICDI / Tibi	Appui à la société civile pour la mise en oeuvre du kit de sensibilisation à Sidi Bel Abbès	9.068 €	19/12/2018	18-22/02/2019
Bruxelles Propreté	Diagnostic des besoins des EPIC de la zone d'intervention en matière de formation	13.698 €	18/10/2018	22-26/10/2018
Bruxelles Propreté	Formation des EPIC de la zone d'intervention au debriefing des accidents en matière de sécurité au travail	10.478 €	28/12/2018	08 -12/04/2019
Bruxelles Propreté	Formation du département communication de l'AND / stratégie de développement	8.934 €	28/12/2018	12-14/03/2019

• Équipements

Ligne	Description	Fournisseur	Montant	Réception	Commentaire
A.01.01	Matériel informatique pour le data center à l'AND	CC Enabel	34.392 €	19-08-18	Réception du data center le 7 janvier 2019
A.01.03	Sonde FID	Aquatec	9.561 €	11-04-18	Matériel transféré à l'AND
A.01.03	GPS Spectra Precision	Topocenter	15.455 €	08-04-19	Matériel transféré à l'AND
A.03.02	3*30 bennes 700 L pour le projet pilote visant la collecte sélective de bouteilles en PET	STCV	12.333 €	févr-19	Transféré aux Wilayas en février 2019
A.03.08	Station de tranfert de Matemore: 2 camions tracteurs	Renault	205.440 €	30-06-19	Camions ont été dédouanés en décembre 2019 et transférés à la DEW de Mascara
A.03.09	Equipements pour le centre de tri de Mostaganem	Menart	877.710 €	Plusieurs expéditions réceptionnées entre le 10/02 et le 31/032019	Matériel stocké hors site dans l'attente que les dalles de beton soient terminées. Transfert de propriété non réalisé.
A.03.09	Equipements pour le centre de tri de Mascara	Menart	867.440 €		
A.03.09	Equipements pour le centre de tri de Sidi Bel Abbès	Menart	899.842 €		
A.03.10	3 broyeurs à bois de petite capacité pour le pilote de compostage	Abrox	5.351 €	05-02-17	Transféré aux Wilayas en février 2019
A.03.10	4 sondes AGRETO HFM II pour la mesure de la température et l'humidité au sein des andains	Sàrl VEP	3.823 €	04-07-17	Transfert aux Wilayas en novembre 2019

Ligne	Description	Fournisseur	Montant	Réception	Commentaire
A.03.10	Compostage: 3 tracteurs agricoles Massey Ferguson MF 440 Xtra-D4RM	PMAT	99.397 €	févr-19	Matériel transféré aux DEW et disponible sur site mais pas utilisé dans l'attente de la fin des travaux
A.03.10	Compostage: 3 pelles hydrauliques CHF-150-45	PMAT	47.331 €	févr-19	
A.03.10	Compostage: 3 broyeurs XYLOCHIP 150T RABAUD	ASA	54.851 €	mars-19	
A.03.10	Compostage: 3 retourneurs d'andain SP30	Menart	178.547 €	07-03-19	Matériel transféré aux wilayas. Montage et formation à prévoir lorsque l'exploitation des plateforme aura débuté.
A.03.10	Compostage: 3 cribles TSC1535	Menart	171.395 €	30-04-19	

La valeur totale des équipements acquis par le projet s'élève à 3.482.868 €

• **Cadre logique original tiré du DTF :**

Cadre logique du projet AGID

Logique d'intervention	Indicateurs	Source de vérification	Hypothèses
<p>Objectif global: Réduire les pertes économiques et l'impact environnemental des déchets en contribuant au développement d'une meilleure gestion intégrée des déchets ménagers et spéciaux</p> <p>OG</p>	<p>Pas d'indicateurs à ce niveau</p>		
<p>Objectif spécifique: Contribuer au développement de filières de valorisation des déchets ménagers et spéciaux ainsi qu'à la prévention de la production de déchets à la source.</p> <p>OS</p>	<p>Indicateurs à moyens et long terme de l'ONEDD¹⁵</p> <p>Quantités de déchets collectés/am/habitant</p> <p>% de recyclage des déchets ménagers et assimilés</p> <p>% de recyclage (si possible) et traitement des déchets dangereux</p> <p>...dans la zone pilote</p>	<p>Indicateurs sectoriels</p>	<p>Indicateurs sectoriels (voir indicateurs par résultats)</p>

<p>Résultat 1: L'AND utilise de manière optimale les outils mis en place par le projet et adaptés à sa mission et renforce son expertise en maîtrise d'ouvrage</p> <p>R1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • National <ul style="list-style-type: none"> ○ La caractérisation des déchets par zones est élaborée par l'AND et mise à jour tous les 5 ans ○ Les incidences environnementales de la gestion des déchets sont évaluées (gestion traditionnelle versus GID) ○ L'AND est en mesure de fournir aux décideurs politiques une vision cohérente, 	<ul style="list-style-type: none"> • Système National d'information sur les Déchets • Accord de coopération entre l'AND et un homologue en Belgique • Le personnel de l'AND a reçu une formation adéquate pour remplir ses missions statutaire • L'AND dispose des outils et du matériel adéquats pour remplir ses missions statutaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Une coordination efficace entre le projet AGID et le projet PAPSE de l'UE est établie et permet une insertion correcte de la base cartographique établie pour l'AND (base de données) • L'AND est dotée des mandats nécessaires pour l'obtention des informations sur l'ensemble de la chaîne de gestion intégrée des déchets.
---	---	---	---

¹⁵ L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD), a été mis en place afin de répondre aux nombreuses questions sur l'impact grandissant des activités humaines et industrielles sur l'environnement. Il constitue un élément du dispositif mis en place par l'Etat pour assurer la mise en œuvre de la politique environnementale dans le cadre de la SNE et du PNAE-DD. L'ONEDD a pour mission d'assurer la surveillance des milieux naturels, de contrôler et mesurer toute sorte de pollution pouvant perturber l'équilibre naturel de ces milieux, par le biais d'un réseau, réparti sur le territoire national, constitué de 04 laboratoires régionaux « Alger, Oran, Constantine et Gardiaia » et de 10 stations de surveillance en service. En outre, l'ONEDD a lancé en 2010 une liste d'indicateurs de l'environnement et du développement durable qui reflètent les différentes dimensions du développement durable tout en répondant chacun à un objectif précis.

Logique d'intervention	Indicateurs	Source de vérification	Hypothèses
<p>R2</p> <p>Résultat 2: Les capacités organisationnelles et techniques des acteurs impliqués dans la gestion intégrée des déchets sont renforcées dans la zone pilote</p>	<p>validée et mise à jour sur les enjeux de la gestion des déchets en Algérie.</p> <ul style="list-style-type: none"> o La qualité de l'assistance proposée par l'AND aux wilayas et aux communes est améliorée et reconnue comme telle en Algérie. o La mise en œuvre de la législation et de la planification (PROGDEM, PNAGDES) est améliorée concrètement sur le terrain. o L'AND anime un réseau national d'acteurs intervenant dans la gestion des déchets en Algérie. Elle est reconnue comme un acteur majeur et un centre d'expertise. <ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats internationaux sont mis en place pour accompagner les acteurs impliqués dans la mise en place d'une stratégie GID sont opérationnels • Les acteurs dans la zone pilote disposent des outils adéquats pour réaliser leurs planifications • L'AND apporte un appui conseil de qualité aux structures décentralisées <ul style="list-style-type: none"> o Wilayas <ul style="list-style-type: none"> - La direction de l'environnement assure le suivi et l'évaluation réguliers nécessaires à une bonne gestion des déchets et des infrastructures o Communes et EPIC <ul style="list-style-type: none"> - Les communes et/ou EPIC coordonnent et organisent la collecte des déchets en intégrant les principes de la GID - Le personnel des communes et/ou EPIC est formé et applique les bonnes pratiques de la gestion intégrée des déchets - Les incivilités sont sanctionnées, les autorités sont sensibilisées à l'intérêt d'une préservation environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Un large éventail d'acteurs collabore avec l'AND pour améliorer la gestion des déchets en Algérie <ul style="list-style-type: none"> • Quantité et qualité du personnel formé • Budgets communaux tenant compte de la GID • Equipements disponible suffisant (engagement de la partie algérienne) • Echanges entre communes et entre Wilayas sur la GID 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe une volonté politique de systématiser la gestion des déchets • Le personnel à former est qualifié, permanent et pérennisé • L'AND a la capacité et le mandat permettant de suivre et de superviser la gestion intégrée des déchets au niveau décentralisé • Les communes mettent à disposition les moyens nécessaires (équipement, personnel qualifié à former...) • Présence d'une volonté politique pour la transition vers une gestion des déchets non subventionnée • Volonté et appui politique pour la commercialisation des matières recyclables • L'intérêt économique des entreprises industrielles de recyclage et/ou transformation est soutenu par les autorités • Les capacités technique et financière existantes pour l'application des bonnes pratiques sont apportées par les acteurs locaux

Logique d'intervention	Indicateurs	Source de vérification	Hypothèses
<p>R3</p> <p>Résultat 3: Des filières de valorisation des déchets ménagers et assimilés ainsi que pour des déchets spéciaux sont développées dans la zone pilote</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des déchets <ul style="list-style-type: none"> ○ Des actions de prévention pour les déchets banaux sont définies, planifiées et mises en œuvre dans chaque zone pilote ○ Les sensibilisations et actions de communication et formation menées permettent d'éviter que les déchets dangereux ne soient mélangés au niveau des déchets banaux • Collectes et tri sélectifs <ul style="list-style-type: none"> ○ Un tri sec/humide est installé dans au moins deux zones pilotes (taux d'erreur après introduction du tri dans une zone : 2^{ème} année 50% et 3^{ème} année 30% en poids) ○ En fin d'intervention, le tri sélectif sec/humide couvre 60% de la population des communes pilotes ○ Chaque Wilaya dispose d'un centre de compostage ○ Chaque Wilaya dispose d'un centre de tri transfert ○ Chaque Wilaya dispose d'une déchetterie • Valorisation de déchets recyclables <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans chaque zone pilote, au moins deux filières de valorisation sont développées et/ou améliorées ○ Des partenariats internationaux sont mis en place pour accompagner les filières de valorisation • Mobilisation sociale <ul style="list-style-type: none"> ○ Le secteur informel est connu et recensé dans la zone pilote ○ A la fin de l'intervention, 50 % des recycleurs informels des zones pilotes se sont organisés en micro-entreprise ou équivalent • Déchets pharmaceutiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins un projet pilote de récupération et de destruction de médicaments périmés est mis en place sur la zone pilote. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution d'utilisation des sachets en plastiques dans la zone pilote • Tri sec/humide est adopté dans la zone pilote • Sensibilisations récurrentes et adaptées • Matériel de collecte sélective suffisant et adapté • Centres de compostage équipés et fonctionnels • Centres de tri équipés et fonctionnels • Diminution du secteur informel • Marché de valorisation des différentes filières • Etude d'impact environnemental avant/après chaque projet de construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes/ wilaya/ EPIC achètent le matériel de collecte nécessaire pour la réalisation du tri (le projet achète les conteneurs pour un projet pilote de 2000 à 5000 habitants ainsi que pour l'extension jusqu'à 10.000 habitants; les extensions ultérieures restent à la charge des institutions algériennes) • La partie algérienne prend en charge les constructions des bâtiments et plateformes des centres de compostage • La partie algérienne prend en charge les constructions des bâtiments et plateformes des centres de tri • La partie algérienne prend en charge les constructions des bâtiments et plateformes des centres de transfert • Intérêt et coopération du secteur privé • Intérêt du secteur informel et formel • Coopération avec le ministère de Santé concernant l'approche centralisée à poursuivre (DASRI, médicaments périmés) • Disponibilité des institutions algériennes pour cofinancer l'achat de l'équipement de pré-conditionnement si cela s'avère nécessaire (selon la capacité et la technologie choisie) • Un appui politique est apporté au niveau centralisé (MREE et autres ministères sectoriels) pour les approches choisies en concertation avec eux • Identification de multiplicateurs adéquats en matière de sensibilisation • Communication adaptée au contexte local

Logique d'intervention	Indicateurs	Source de vérification	Hypothèses
<p>R4</p> <p>Résultat 4: Les CET dans la zone pilote sont gérés suivant les bonnes pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats internationaux sont mis en place pour accompagner les acteurs impliqués dans l'exploitation des CET de la zone de projet • L'optimisation du volume possible permet l'extension de la vie utile du CET de X % • La densité des déchets enfouis est supérieure ou égale à 0,75 t/m³ • Un nombre suffisant de puits de dégazage est installé et équipé de torchères (NAMA) • Le traitement du lixiviat est adapté aux charges réelles et aux conditions climatiques locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats établis et pérennes • Personnel suffisant en quantité et qualité • Augmentation de la durée de vie des CET existants • Pas de rejets de lixiviats non conformes dans la zone pilote • Gestion et élimination des biogaz dans la zone pilote 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des institutions algériennes pour le développement de partenariats internationaux à long terme • Le personnel à former est qualifié, permanent et pérennisé • Disponibilité des institutions algériennes pour cofinancer l'achat d'équipements pour une gestion environnementale correcte des effluents

Activités pour atteindre les résultats		Moyens	Contribution belge en € (voir budget détaillé)
R1	L'AND utilise de manière optimale les outils mis en place par le projet et adaptés à sa mission et renforce son expertise en maîtrise d'ouvrage		
R.1.1	<p>Développement d'un système national d'information sur les déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de procédures pour la collecte et le contrôle de qualité des données Caractérisation des déchets ménagers: bilan de l'expérience acquise, Analyse des informations déjà traitées et ajout des informations complémentaires à traiter notamment en termes de quantités produites, capacités de recyclage, volumes résiduels des CET... Développement d'un ensemble de bases de données relatives à la collecte et au traitement de différents types de déchets (ménagers, inertes, activités de soin, etc.) Mise en place d'un accord de coopération entre l'AND et un homologue en Belgique en vue d'un échange d'expérience entre pairs (voir annexe) Inventaire des acteurs de la gestion des déchets (récupérateurs, recycleurs, valorisateurs) Inventaire des responsables d'emballage ("les générateurs") et des producteurs de déchets spéciaux Enquête sur les coûts de la gestion des déchets ménagers: bilan des expériences passées; mise au point d'une méthodologie, application Création d'un système d'information géographique permettant d'exploiter toutes les informations centralisées à l'AND et de les diffuser auprès des parties intéressées Appui à l'AND pour les méthodes appliquées en matière de réception et de diffusion des informations entre pouvoirs centralisés, décentralisés, société civile, industriels... dans une forme WIN WIN Informations vers les acteurs décentralisés, la société civile et les industriels de la disponibilité d'une base de données accessible (WEB, SIG) pour les structures existantes en matière de déchets solides 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert cartographe Cartographe national Consultant International expert en déchets solides Informaticien national Voyages et stages Informaticien national Equipement matériel 	
R.1.2	<p>Renforcement du rôle de l'AND en tant que promoteur de bonnes pratiques et qu'initiateur de nouvelles filières de valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'expertise de l'AND ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre (formation, accompagnement, etc.) Mise en place d'un accord de coopération entre l'AND et un homologue en Belgique en vue d'un échange d'expérience entre pairs (voir annexe) Mise en place de processus de concertation (journée d'études, conférence régionales, consultations par écrit, etc.) entre les différents secteurs concernés (industries, agriculture, travaux publics) et/ou les différents niveaux de pouvoirs (état, wilayas, communes, société civile) 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert en organisation du travail Partenariat avec un homologue belge Consultant International gestion projets déchets Expert national/formateur Matériel et divers Voyages et stages Organisation d'événements Rédaction + publication de guide 	

	Activités pour atteindre les résultats	Moyens	Contribution belge en €
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de l'AND dans sa mission de conseil auprès des porteurs de projets liés à la collecte, au tri et à la valorisation, notamment dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes et de la promotion de l'économie circulaire Elaboration d'une stratégie nationale pour la participation du secteur informel à la gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés Elaboration d'une stratégie de communication / lancement de campagne à grande échelle Mise en place d'une cellule de veille technologique et d'un centre de documentation en réseau avec les universités et les centres de recherche 		
R.1.3	<p>Renforcement de la capacité de l'AND à appuyer les Wilayas et les communes (notamment dans les zones pilotes)</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des besoins d'assistance au niveau des wilayas et des communes Mise en place d'un accord de coopération entre l'AND et un homologue en Belgique en vue d'un échange d'expérience entre pairs (voir annexe) Planification (déchets ménagers; déchets inertes, déchets de soins): bilan de l'expérience acquise par l'AND, formalisation d'une méthodologie, formation des cadres, application concrète dans la zone pilotes, suivi des résultats dans la zone pilote, évaluation Campagne de sensibilisation en appui du lancement de collecte sélective: bilan de l'expérience acquise par l'AND, formalisation d'une méthodologie, formation des cadres, application concrète dans la zone pilotes, suivi des résultats dans la zone pilote, évaluation Accompagnement de projets pilotes en vue de promouvoir l'économie circulaire : bilan de l'expérience acquise par l'AND, formalisation d'une méthodologie, formation des cadres, application concrète dans la zone pilotes, suivi des résultats dans la zone pilote, évaluation Mise en place d'un cycle de formation d'éco-conseiller en partenariat avec les communes et la société civile. 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International gestion projets déchets Partenariat avec un homologue belge Voyages et stages Expert national/formateur Support de communication (animation théâtrale, cahier scolaires, etc.) 	
R.1.4	<p>Bilan environnemental de la gestion des déchets avant-projet/après projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert en déchets solides 	

	Activités pour atteindre les résultats	Moyens	Contribution belge en €
	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux en début de projet des effets négatifs environnementaux de la gestion des déchets appliquée (eau, odeurs, visuel, CO₂, ...) Analyse en fin de projet des effets environnementaux positifs et négatifs apportés par le projet au travers, notamment, des projets pilotes (eau, odeurs, visuel, CO₂, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant National expert environnement Voyages 	
R2	<p>Les capacités communicatives, organisationnelles et techniques des acteurs impliqués dans la gestion intégrée des déchets sont renforcées dans la zone pilote</p>		
R.2.1	<p>Renforcement de la capacité communicative (consultation, sensibilisation, communication) au niveau de la wilaya et des APC</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'éco-conseillers au niveau des APC et des comités de quartiers Identification de tous les partenaires au niveau de la wilaya au niveau public et privé Animation au niveau du Conseil de l'environnement de la wilaya par rapport à des thèmes liés aux enjeux des déchets dans la wilaya Animation au niveau des structures locales (clubs verts, comité de quartiers, associations locales, etc.) Animation au niveau des associations professionnelles (i.e. chambre de commerce et d'industrie de la wilaya) Développement des outils méthodologiques (enquêtes, évaluations, etc.) adaptés à la mission et aux besoins des intervenants Accompagnement pour la mise en place d'un système de rapportage entre les EPIC, les communes, la Wilaya et l'AND Formation des différents intervenants selon leur mission et leurs besoins <ul style="list-style-type: none"> Communication sur les thèmes environnementaux Gestion de crises environnementales Relation avec la presse et les médias Montage et gestion de projets multipartite Identification de bonnes pratiques en Belgique, en UE et dans les pays maghrébins qui seraient transposables au contexte algérien Rédaction de manuels et guides interactifs de bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> Expert communication national, réunions et/ou ateliers Expert national/formateur, réunions et/ou ateliers Facilitateur, tenue des réunions Frais d'organisations Partenariats avec des intercommunales belges 	

	Activités pour atteindre les résultats	Moyens	Contribution belge en €
R.2.2	<p>Appui pour la réduction à la source, la réutilisation et la valorisation des sachets en plastique (sacs de caisse...) et piles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers participatifs sur l'approche à suivre (sensibilisation, intérêt économique...) • Introduction et accompagnement de la campagne choisie • Des actions de sensibilisation pour la prévention des déchets à la source sont définies, planifiées et mises en place avec les EPIC de collecte via leurs services de communication • Accompagnement des acteurs locaux pour le suivi, l'évaluation et la capitalisation des expériences 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant International expert en prévention des déchets • Consultant National expert socio-économique • Facilitateur, tenue des réunions • Bureau de communication (organisation campagne de sensibilisation, campagnes de suivi) • Marché public (matériel de remplacement à distribuer) • Voyages 	
R.2.3	<p>Renforcement de la capacité technique: identification et validation de filières potentielles/additionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la situation actuelle, des filières déjà existantes et des filières prioritaires (quantité, effets environnementaux, potentiel économique...) • Ateliers participatifs avec les acteurs principaux pour la détermination des filières de valorisation, les projets pilotes et l'approche méthodologique; révision des filières proposées ci-dessous et validation du choix final • Accompagnement pour l'élaboration d'un plan d'actions et de suivi • Etude sociologique et comportementale axée sur le genre en matière de gestion des déchets ménagers auprès d'une cohorte de ménage sur les sites pilotes afin de permettre un ciblage précis en termes de sensibilisations (y compris la prévention des déchets) • Mobilisation d'une expertise nationale • Ateliers de restitutions et ciblage des opérations de sensibilisation • Etudes de marché pour chaque filière (compost inclus) retenue dans les zones pilotes respectives • Plan de commercialisation pour chaque produit recyclé et/ou le compost dans les zones pilotes respectives • Elaboration de scénarii de coûts et revenus pour chaque filière retenue dans les zones pilotes respectives • Formation des différents intervenants selon leur mission et leur besoin <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs et méthodes de recyclage ○ Comportements et déchets ○ Analyse de marchés et business plans ○ Montage et gestion de projets multipartite ○ ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant International expert recyclage/ compostage • Consultant National expert déchets • Consultant International expert gestion de filières • Facilitateur, tenue des réunions • Consultant National expert socio-économique • Voyages • Jumelage avec un homologue belge 	

	Activités pour atteindre les résultats	Moyens	Contribution belge en €
	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de bonnes pratiques en Belgique, en UE et dans les pays maghrébins qui seraient transposables au contexte algérien • Rédaction de manuels et guides interactifs de bonnes pratiques 		
R.2.4	<p>Renforcement de la capacité organisationnelle: Optimisation de la performance de la collecte des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du système actuel de collecte des déchets (fréquence, routes, distances couvertes, temps mort, taux de remplissage, matériel disponible, maintenance du matériel...) • Digitalisation du réseau de collecte pour chaque zone pilote • Acquisition ou élaboration d'un logiciel de planification et optimisation de la collecte pour les EPIC et communes qui en ont besoin • Formation et accompagnement des EPIC de collecte et des communes dans l'utilisation de l'outil de planification de routes • Accompagnement des EPIC de collecte et des communes pour la mise à jour régulière des routes et horaires de collecte (exemple: introduction du tri collectif, acquisition de nouveau matériel roulant...) • Accompagnement des EPIC de collecte et des communes pour le suivi et l'évaluation de la performance de la collecte des déchets solides • Renforcement de la capacité des EPIC (gestion, comptabilité, ressources humaines, planification stratégique) • Formation des différents intervenants selon leur mission et leur besoin <ul style="list-style-type: none"> ◦ Optimisation d'utilisation des équipements ◦ Valorisation du travail des opérateurs, éboueurs... ◦ Logiciels et outils de planification ◦ Gestion des ressources humaines ◦ Gestion financière ◦ ... • Identification de bonnes pratiques en Belgique, en UE et dans les pays maghrébins qui seraient transposables au contexte algérien • Rédaction de manuels et guides interactifs de bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant international collectes déchets • Voyages • Contrat avec bureau d'études national (transport) • Partenariat avec un homologue belge 	
R.2.5	<p>Coopération et partenariat avec des organismes belges (intercommunales, OVAM, COPIDEC, entreprises...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant international expert en communication/sociologue 	

	Activités pour atteindre les résultats	Moyens	Contribution belge en €
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et choix de partenaires potentiels belges selon les besoins identifiés • Missions internationales pour prise de contact avec les partenaires belges concernés : définition des domaines d'interventions • Echange d'informations et sensibilisation (type de déchets, impact sur l'environnement, importance du tri et de la collecte, importance d'un changement de comportement de la population) • Etablissement des conseils organisationnels et techniques sur la GID • Amélioration des codes de bonne pratique avec l'appui des partenaires belges 	<ul style="list-style-type: none"> • Per-diem et divers des partenaires algériens • Consultant International expert en environnement • Consultant National expert en communication/sociologie • Frais d'ateliers et supports • Per-diem et divers des partenaires belges • Voyages • Rémunération partenaires 	
R3	Des filières de valorisation des déchets ménagers et assimilés ainsi que pour des déchets spéciaux sont développées dans la zone pilote		
R.3.1	<p>Coopération et partenariat avec des organismes publics et entreprises belges dans le secteur des déchets (intercommunales, OVAM, COPIDEC, entreprises...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification de partenaires idéaux pour l'accompagnement et l'échange d'expériences concernant la gestion des filières choisies • Conventions de coopération, de partenariat ou de jumelage • Organisation de visites des partenaires belges pour un accompagnement des acteurs algériens, l'appui technique ponctuel ou la formation • Organisation de visites d'étude des acteurs algériens en Belgique (à déterminer selon la filière respective) • Organisation de stages techniques pour certains experts algériens • Formation des différents intervenants selon leur mission et leur besoin <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs du recyclage et de la transition vers la GID ○ Intérêts économiques et sociaux du recyclage ○ Intérêt de l'amorce du tri sec/humide ○ Techniques de recyclages et exemples ○ Problématique de l'informel dans la collecte ○ ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant International expert gestion de filières • Per-diem et divers des partenaires belges • Rémunération partenaire • Consultant International expert en déchets solides • Per-diem et divers des partenaires algériens • Bourses de stages • Voyages 	
R.3.2	<p>Mise en place d'une collecte sélective "sec/humide"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation de pratiques existantes telles que l'utilisation d'îlotsiers par quartiers pour les collectes sélectives... 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant International expert gestion de filières • Consultant National expert socio-économique • Achat conteneurs 	

Activités pour atteindre les résultats		Moyens	Contribution belge en €
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de l'AND auprès des EPIC et communes pour la planification et la mise en œuvre d'un projet pilote dans chaque zone d'intervention (détermination des modalités, acquisition de conteneurs, campagne de sensibilisation, organisation de la collecte, suivi et rétroalimentation...) Accompagnement de l'AND auprès des EPIC de collecte et des communes pour l'extension progressive de la collecte sec/ humide Accompagnement de l'AND auprès des EPIC de collecte et des communes pour le suivi de la performance de la collecte et pour la sensibilisation continue 	<ul style="list-style-type: none"> Bureau de communication (organisation campagne de sensibilisation, campagnes de suivi) Voyages 	
R.3.3	<p>Mise en place d'un projet pilote pour le recyclage des déchets inertes</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du gisement de déchets inertes dans la zone pilote choisie, étude et planification participative du projet de concassage Identification de partenaires locaux (carriers) pour la mise en place du projet Etablissement de projets de normalisation qualitative des produits recyclés Accompagnement des acteurs locaux pour la préparation de cahiers des charges et marchés publics Formation en matière de recyclage et d'utilisation de matériaux inertes concassés (types de réutilisations, qualités, ...) Identification et préparation du terrain et location d'un concasseur mobile+crible Accompagnement des/ de l'EPIC pour l'exploitation du concasseur (maîtrise du procès, qualité des produits/ requis des acheteurs, maintenance et dépannage...) Accompagnement des/ de l'EPIC pour le suivi, l'évaluation et la capitalisation de l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert gestion de filières Consultant National expert déchets Voyages Consultant International expert compostage Consultant National expert déchets Facilitateur, tenue des réunions Voyages Marchés publics travaux Marchés publics équipement Consultant International expert déchets inertes Consultant National expert secteur construction/ démolition 	
R.3.4	<p>Constructions, équipements et exploitation d'installations de recyclage</p> <p>Construction de centres de compostage dans les Wilayas</p> <ul style="list-style-type: none"> Recensement des éventuelles installations existantes et de leurs capacités, vérification des flux disponibles sur base de la mise en place de collectes sec/humides étendues à l'ensemble des communes des Wilayas Etudes de constructions et/ou extensions de centres de compostage Construction de centres de compostage Mise en service, formation et accompagnement du personnel des Communes et/ou EPIC à l'exploitation des centres de compostage Etude et planification participative du compostage (capacité adaptée à la production locale de matières organiques, analyse d'options techniques, modèle d'exploitation, lieu...) Accompagnement des acteurs locaux pour la préparation des cahiers des charges et marchés publics 		

Activités pour atteindre les résultats	Moyens	Contribution belge en €
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des/ de l'EPIC pour l'exploitation du centre de compostage (maîtrise du processus, qualité du compost, maintenance et dépannage...) - Accompagnement des/ de l'EPIC pour le suivi, l'évaluation et la capitalisation de l'expérience • Construction de centres de tri dans les Wilayas <ul style="list-style-type: none"> o Recensement des éventuelles installations existantes et de leurs capacités, vérification des flux disponibles o Etudes de constructions et/ou extensions de centres de tri o Travaux de construction et/ou extensions de centres de tri o Mise en service, formation et accompagnement du personnel des Communes et/ou EPIC à l'exploitation des centres de tri - Etude et planification participative du tri (capacité adaptée à la production locale de matières inorganiques, analyse d'options techniques, modèle d'exploitation, lieu...) - Accompagnement des acteurs locaux pour la préparation des cahiers des charges et marchés publics - Accompagnement des/ de l'EPIC pour l'exploitation du centre de tri (maîtrise du processus, qualité du tri, maintenance et dépannage...) - Accompagnement des/ de l'EPIC pour le suivi, l'évaluation et la capitalisation de l'expérience • Construction de déchetteries dans les Wilayas <ul style="list-style-type: none"> o Recensement des éventuelles installations existantes et de leurs capacités, vérification des flux disponibles o Etudes de constructions et/ou extensions de déchetteries o Travaux de construction et/ou extensions de déchetteries o Mise en service, formation et accompagnement du personnel des Communes et/ou EPIC à l'exploitation des déchetteries - Etude et planification organisationnelle des déchetteries (capacité adaptée à la production, analyse d'options techniques, modèle d'exploitation, lieu...) - Accompagnement des acteurs locaux pour la préparation des cahiers des charges et marchés publics - Accompagnement des/ de l'EPIC pour l'exploitation des déchetteries (maîtrise du processus, qualité du tri, maintenance et dépannage...) o Accompagnement des/ de l'EPIC pour le suivi, l'évaluation et la capitalisation de l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du terrain et achat d'un concasseur mobile 	
<p>R.3.5</p> <p>Appui à la mise en place de structures d'économie sociale et de renforcement de microentreprises pour l'appui au secteur informel de recyclage (transition vers l'économie formelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des acteurs locaux pour le recensement de recycleurs informels 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultant National expert déchets • Consultant International expert gestion de filières • Consultant International expert microentreprises/ économie sociale • Consultant National expert socio-économique 	

	Activités pour atteindre les résultats	Moyens	Contribution belge en €
	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers participatifs avec le secteur informel et les EPIC de recyclage sur les options de transition de l'informel vers le formel (établissement de microentreprises, incitations gouvernementales, exonérations, modèles de coopération etc.) Appui technique et organisationnel aux recycleurs qui créent des microentreprises, des coopératives ou équivalent 	<ul style="list-style-type: none"> Financements de démarrage (équipement, matériel, capital initial...) Voyages 	
R.3.6	<p>Accompagnement des EPIC et des recycleurs pour l'introduction de bonnes pratiques pour le pré-conditionnement des déchets recyclables (verre, PET, cartons, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et organisation des EPIC et recycleurs privés pour la préparation d'un inventaire de requis de qualité par filière (standards techniques, demandes d'acheteurs...) Accompagnement des EPIC pour la préparation de cahiers de charges et le marché public (équipement de pré-conditionnement de compactage, lavage, concassage, emballage...) Acquisition d'équipement de pré-conditionnement Formation et accompagnement in situ des EPIC et des recycleurs privés pour l'application de bonnes pratiques de pré-conditionnement, pour l'utilisation et le maintien de l'équipement Accompagnement des EPIC pour le suivi, l'évaluation et la capitalisation de l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert gestion de filières Consultant National expert déchets Marché public (presse hydraulique, concasseur etc.) Voyages 	
R.3.7	<p>Projet de démonstration de tri sélectif, collecte et traitement des médicaments périmés dans une zone pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude des options de collecte et d'élimination des médicaments périmés (co-incinération en incinérateur de DASRI ou cimenteries, acheminement vers d'autres wilayas si localement impossible...) Campagnes de sensibilisations au sein des ménages, des cliniques, pharmacies et hôpitaux pour la collecte et le tri sélectif des médicaments périmés Acquisition de l'équipement de boîtes et conteneurs de collecte et de matériel de communication Accompagnement des acteurs locaux pour la collecte, le stockage, pré-conditionnement, traitement et l'élimination des médicaments périmés Coopération et partenariat avec des acteurs belges actifs dans la gestion des médicaments périmés Accompagnement des acteurs locaux pour le suivi, l'évaluation et la capitalisation de l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert gestion de médicaments périmés Consultant National expert socio-économique Bureau de communication (organisation campagne de sensibilisation, campagnes de suivi) Marché public (infrastructure) Marché public (conteneurs, balance,...) Per-diem et divers des partenaires belges Rémunération partenaire Per-diem et divers des partenaires algériens Voyages 	
R.4	Les CET dans la zone pilote sont gérés suivant les bonnes pratiques		

Activités pour atteindre les résultats		Moyens	Contribution belge en €
R.4.1	<p>Assistance et formation à l'optimisation de l'exploitation des casiers d'enfouissement (CET)</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des concepts de CET et optimisation des capacités volumiques sur base des géométries applicables (tumulus, talus...) Analyse des méthodes utilisées pour les mises en CET et amélioration de celles-ci pour assurer une densité maximum des déchets mis en CET dans le but d'optimiser les volumes résiduels disponibles (moyens de compaction, épaisseur des couches, limitation des apports d'inertes pour les pistes...) 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert en concept et gestion de CET Consultant National expert en gestion des déchets Voyages 	
R.4.2	<p>Coopération et partenariat avec des organismes et sociétés belges (intercommunales, COPIDEC, opérateurs publics et/ou privés...)</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification des sujets à traiter, identification des partenaires potentiels et procédures d'amorce des partenariats potentiels Missions internationales de présentation et de détermination des apports attendus par les partenariats Missions d'appui des partenaires en Algérie pour le développement d'appui aux bonnes pratiques pour l'optimisation des volumes et sécurité environnementale (lixiviats, biogaz) 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert en déchets solides Per-diem et divers des partenaires algériens Per-diem et divers des partenaires belges Remunération partenaires Voyages 	
R.4.3	<p>Mise en place d'un traitement efficace des effluents</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de l'état actuel des CET de la zone du projet du point de vue traitement des lixiviats et traitement des biogaz incluant le contrôle des emanations de surface et l'établissement des cartographies de déperdition Etudes de mise en place d'un système simplifié de combustion des méthanes par torchères en tête de puits y compris l'étude de positionnement et travaux de forage et d'équipement de puits de dégazage dans le cas de développement de méthanogénèses Accompagnement pour la réalisation et l'exploitation des systèmes de traitement des biogaz Analyse des qualités des lixiviats et des évolutions attendues, évaluation des installations existantes pour leur traitement et définition des moyens nécessaires pour assurer leur traitement correct de manière pérenne compatible avec les normes environnementales édictées Accompagnement des opérateurs locaux pour une l'optimisation des moyens de traitement des lixiviats existants Etablissement des cahiers des charges pour la construction d'installations complémentaires de traitement des lixiviats pour assurer la qualité des effluents avant rejet dans l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Consultant International expert en traitement des eaux usées Consultant National expert national en gestion des déchets Consultant International expert en traitement biogaz BE concept et achat équipements Consultant International expert en traitement des eaux usées Consultant National expert national en gestion des déchets Frais de laboratoires d'analyses Test de traitement en laboratoires d'analyses Consultant National expert national en gestion des déchets Consultant International expert en traitement des eaux usées (processus de base) Contrat avec bureau d'études national en traitement des eaux usées Voyages 	

• Matrice de monitoring complète

OUTCOME « Contribuer au développement de filières de valorisation des déchets ménagers et spéciaux ainsi qu'à la prévention de la production des déchets à la source »

➤ Introduction

Pour évaluer l'outcome, le projet utilise la méthode CAP-SCAN qui consiste à évaluer le degré d'avancement de la transition vers une gestion intégrée des déchets, tel que le projet est censé l'appuyer. Etant donné que cette transition implique le développement d'un ensemble d'opérations complémentaires et intégrées les unes aux autres, il faut tenir des progrès cumulés aux différents niveaux. Ainsi l'évaluation passe en revue les 4 piliers de la gestion intégrée des déchets, à savoir : Collecte, tri, valorisation et traitement. Pour chaque composant, l'état de progression est évalué par rapport à 4 niveaux :

- entre 0 et 1 : prise de conscience des problèmes
- entre 1 et 2 : expérimentation de solutions potentielles
- entre 2 et 3 : transition vers un nouveau modèle
- entre 3 et 4 : mise en œuvre pérenne du modèle

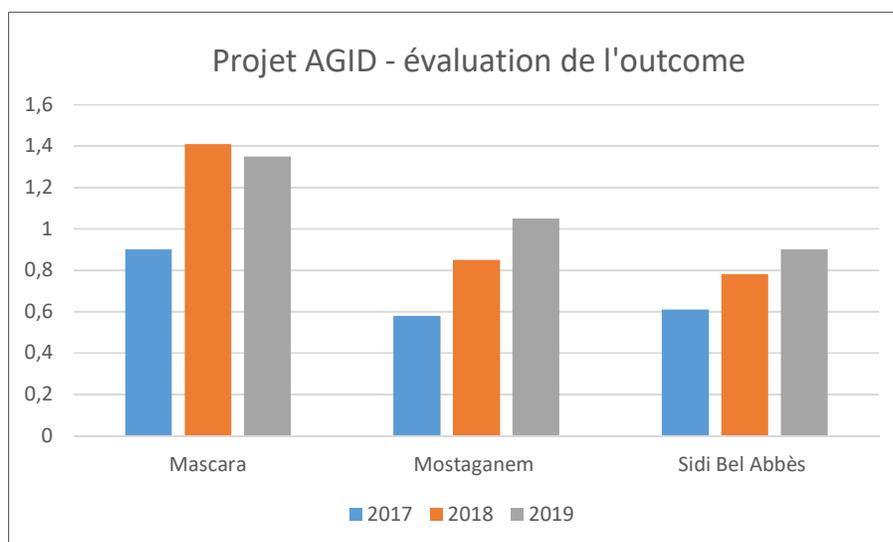
➤ Matrice

Enjeux		Points d'attention	Initial	Final	Commentaires
C O L L E C T E	Comportement de la population	<ul style="list-style-type: none"> - La population paye- elle la TEOM ? - La population est-elle responsable des points noirs ? - La population respecte-elle les horaires de collecte ? - Les ménages contribuent-t-il au tri ? 			-
	Optimisation des moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel est -il en bon état ? - L'état des équipements contribue-t-il à l'amélioration du service de collecte ? 			
	Introduction à la collecte sélective	<ul style="list-style-type: none"> - La population contribue-elle à la collecte sélective ? - La société civile a elle déjà contribué à la sensibilisation dans l'introduction de la collecte sélective ? 			-
	Management de l'EPIC	<ul style="list-style-type: none"> - Le service collecte couvrent-ils tout le territoire de la wilaya ? - Comment sont organisées les tâches dans l'Epic ? - Les Epics disposent -ils de logiciels de comptabilité et pratiquent-ils la 		0	-

	Enjeux	Points d'attention	Initial	Final	Commentaires
		comptabilité analytique ?			
T R I	Centre de tri (déchets ménagers)	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les quantités de déchets ménagers traitées au niveau des centres de tri ? - Le tri est-il de bonne qualité ? - Comment sont cédés ces déchets ? 			
	Déchetterie (déchets commerciaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Le procédé utilisé est-il favorable à la réussite d'une gestion intégrée des déchets ? - Les quantités de déchets transitant par les déchetteries sont-elles connues ? - Comment sont-ils cédés ? 			
V A L O R I S A T I O N	Compostage	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est l'origine des déchets organiques ? - Les quantités sont-elles importantes ? - La qualité de compost produit est-elle conforme aux normes préétablies ? - Quelle est la destination du compost produit ? 			
	Déchets banaux	- Quel est le sort des différents déchets produits (papier, carton, PE Bouteille), Film plastique, verre, métaux) ?			
	Nouvelles filières	- Dans quelle mesure l'adoption d'un nouveau modèle de gestion favorisera-t-il l'émergence d'autres filières telles que les filières de déchets électroniques ?			
C E T	Anticipation des besoins futurs	- Dans quelle mesure la planification adoptée offre-t-elle la possibilité aux décideurs d'anticiper ses besoins en nouveaux CET et leur gestion ?			
	Exploitation des CET	- Les capacités de gestion permettent-elles d'exploiter les CET suivant les bonnes pratiques (compactage, recouvrement, dégazage) ?			

	Enjeux	Points d'attention	Initial	Final	Commentaires
	Réduction des nuisances	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs locaux ont-ils les capacités et les moyens pour réduire les nuisances et les autres effets néfastes tels que l'envol du plastique et de traitement de lixiviat 			

➤ Evolution au cours du projet



OUTPUT 1 « L'AND utilise de manière optimale les outils mis en place par le projet et adaptés à sa mission et renforce son expertise en maitrise d'ouvrage »

Indicateurs	Baseline	2017	2018	2019	Cible
IOV1 : Développement du SNID.	06 bases de données en Format MS Access.	Néant	Conception Pilote Formation	Data center Déploiement Formation Extension	Un système centralisé ouvert aux autres utilisateurs couplés avec une série d'indicateurs nationaux
IOV 2 : Nombre de cadres de L'AND (Alger et Oran) ayant participé à des missions d'appui dans le cadre du projet	0	05	25	29	
IOV 3 : Jours de mission effectués par le personnel de l'AND dans le cadre des missions d'appui aux collectivités locales (sur base des per-diem)	0	79	458	544	

Indicateurs	Baseline	2017	2018	2019	Cible
IOV 4 : Développement de services de proximité au profit des collectivités locales	L'AND ne possède aucune antenne régionale	Néant	L'antenne est activement impliquée dans le projet (16 missions d'appui)	L'antenne fonctionne avec une grande autonomie	L'antenne est pérennisée à la fin du projet.

OUTPUT 2 « Les capacités communicatives, organisationnelles et techniques des acteurs impliqués dans la gestion intégrée des déchets sont renforcées dans la zone d'intervention ».

Indicateurs	Baseline	2017	2018	2019	Cible
IOV 5 : Les coûts pour la collecte et le traitement des DMA sont quantifiés	Vaque estimation à Mascara	Diagnostic	Collecte des données	Collecte des données	Optimisation des coûts
IOV 6 : Jours de consultance pour appuyer la collecte des DMA	0	21	24	33	120
IOV 7 : Nombre de partenariats avec des opérateurs déchets ménagers en Belgique	0	0	02	02	03
IOV8 : Niveau de progrès accomplis dans l'amélioration du service collecte	Pas de suivi fiable de la collecte des DMA et de l'utilisation des camions.	Diagnostic	« Feuille de route »	Géolocalisation	Suivi de la mise en œuvre du schéma directeur de collecte.
IOV 10 : Nombre de prescripteurs d'opinion impliqué dans le projet pour faire évoluer le comportement des ménages	0	0	45	45	Réseau homogène de prescripteurs sur les 3 wilayas

Indicateurs	Baseline	2017	2018	2019	Cible
IOV 11 : Nombre d'événements de grande envergure (campagnes de sensibilisation, journées portes ouvertes...) lancés avec l'appui du projet	0	0	1	06	
IOV 12 : Jours de consultance mobilisés pour appuyer les prescripteurs d'opinion	0	0	111		
IOV 13 : Le nombre de kits de sensibilisation mis à disposition par le projet	0		13	0	13

OUTPUT 3 « Des filières de valorisation des déchets ménagers et assimilés ainsi que pour des déchets spéciaux sont développées dans la zone d'intervention »

Indicateurs	Baseline	2017	2018	2019	Cible
IOV 15 : Pourcentage de la population de la wilaya desservie par la collecte sélective	0 %	0 %	0 %	0 %	Environ 50 à 100.000 habitants du chef-lieu
IOV 16 : Quantité de déchets transitant par la station de transfert de Mascara	0	0	0	0	Environ 50.000 T par an
IOV 17 : Quantité de déchets transitant par le centre de tri des 3 wilayas	0	0	0	0	100 T par jour
IOV 18 : Quantité de déchets transitant par la plateforme de compostage des wilayas	0	0	0	0	50 T par jour

Indicateurs	Baseline	2017	2018	2019	Cible
IOV 19 : La consultance mobilisée par le projet pour la conception de l'infrastructure (y compris la caractérisation des déchets)	0	73 J	97 J		

OUTPUT 4 « Les CET dans la zone d'intervention sont gérés suivant de bonnes pratiques »

Indicateurs	Baseline	2017	2018	2019	Cible
IOV 22 Jours de consultance pour l'appui à l'exploitation des CET	0	58	50	53	150
IOV 23 : Le nombre d'entrée dans de nouveaux casiers effectués avec l'appui du projet	0	0	02	02	03
IOV 24 : Le pourcentage des CET expertisés dans la zone d'intervention	0%	50%	86%	80%	100%
IOV 25 : Le pourcentage des CET cartographiés (Gaz, volumétrie) dans la zone d'intervention	0%	0%	50%	50%	100%
IOV 26 : Le nombre de CET bénéficiant d'un accord avec l'ONA pour le traitement de lixiviats	0	0	01	01	03

• Outils et produits

Le projet a édité 15 guides en rapport avec des compétences techniques :

- L'exploitation et la gestion des CET (3)
- L'utilisation du GPS de précision et de la sonde FID (4)
- Les outils du SNID (4)
- La caractérisation des déchets (1)
- La conception des centres de tri (1)
- L'incinération des déchets avec récupération d'énergie (1)
- Le compostage individuel

S'ajoutent à cela des guides axés sur la sensibilisation

- l'utilisation du kit de sensibilisation développé par le projet
- L'organisation d'activités de sensibilisation en milieu scolaire.

Les ressources en termes de communication sont les suivantes :

- Blog du projet : www.agid-algerie.org
- une dizaine de vidéos reportage sur le projet
- Compte Facebook : @agidAlgerie
- Compte twitter : @agidAlgerie
- Quelques dépliants
- 03 panneaux d'affiche
- 02 Roll-Up.